

Apprendre comprendre réussir vite et bien

COMPRIS ANCIENS SUJETS

COMPRENDRE L'Organisation de la
Police nationale ses missions...

POLICE

CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE NATIONALE

La sécurité reste l'affaire
de tous et de chacun et
la Police est au service
exclusif des populations
qui devront cependant
s'engager résolument
aux cotés des services
de sécurité.

AGENTS DE POLICE

BFEM

DROIT PUBLIC

METHODOLOGIE DISSERTATION JURIDIQUE

FRANÇAIS

HISTOIRE-GEO

Devenir meilleur pour mieux servir

Club de l'Excellence

Apprendre – Comprendre – Appliquer

EPREUVES CORRIGÉES

AGENT POLICE

EPREUVES

INTEGRANT L'ACTUALITE DU MOMENT COMME ACTE III ET PSE

PROGRAMME DU CONCOURS DIRECT D'ADMISSION DANS LA SECTION DES ELEVES AGENTS DE POLICE.

AMD

Il comporte une (01) épreuve de visite médicale, deux (02) épreuves physiques et trois (03) épreuves écrites.

A)-Visite contre visite obligatoire au centre médical de la Police nationale

B)-Epreuves physiques obligatoires

1) Hommes

- Une course à pied de cent (100) mètres (coefficient 1)
- Une course à pied de mille (1000) mètres (coefficient 1).

2) Femmes

- Une course à pied de soixante (60) mètres (coefficient 1)
- Une course de six cent (600) mètres (coefficient 1).

C)- Epreuves écrites obligatoires

1°/-composition de français : durée 03 heures, coefficient 03 ;

2°/-composition d'histoire ou de géographie : durée 02 heures, coefficient 03 ;

3°/-Composition sur un sujet de droit public : durée 02 heures, coefficient 1.

L'Epreuve écrite du droit public porte sur :

- La constitution de la République du Sénégal.
- L'organisation du pouvoir central

- Le Ministère de l'Intérieur.
- La Direction Générale de la Police nationale.
- Rôle de la police.
- L'organisation de l'administration territoriale.
- L'organisation communale.
- Les juridictions du Sénégal.

PROGRAMME DU CONCOURS PROFESSIONNELS D'ADMISSION DANS LA SECTION DES ELEVES AGENTS DE POLICE.

AMD

Il comporte une (01) épreuve écrite et une (01) épreuve pratique.

1. **Epreuve écrite** : Règlements de Police générale ou Instruction Civique (Coefficient : 02 ; durée: 02h).
2. **Epreuve pratique** : Entretien avec la commission d'examen sur un sujet relatif à l'organisation et fonctionnement des services de la police nationale (coefficient: 04 ; durée: 15mn).

PARTIE I. Les institutions de la République du Sénégal

Sujet : L'acte 3 de la décentralisation, innovations, attentes et obstacles ?

Longtemps confiné aux techniques de gestion jacobine, l'Etat du Sénégal a toujours subi les conséquences de ce système d'administration classique qui a fini de prouver ses limites tant au niveau économique, politique que social. Néanmoins, ces dernières années ont été marquées par une série de réformes institutionnelles ayant abouti à une vague de démocratisation qui a trouvé sa concrétisation dans la décentralisation¹.

De nos jours, la décentralisation est considérée aussi bien au plan interne qu'au plan externe comme le principal moyen de promouvoir le développement économique des Etats surtout ceux africains. D'ailleurs au niveau externe, les Etats européens et les partenaires techniques financiers ont, depuis les années 2000, orienté les investissements dans ces Etats vers les collectivités locales.

Elle peut être définie comme une modalité d'aménagement du pouvoir central vers la base avec la création de collectivités qui disposent de la personnalité morale et à qui l'Etat transfère des compétences nécessitant pour leur exécution que ces entités soient dotées d'une autonomie de gestion administrative et financière. Cette décentralisation a évolué.

Au Sénégal, le processus de décentralisation s'est amorcé depuis les indépendances avec la création de communes puis en 1972 avec la création des communautés rurales et en 1996 avec l'érection des régions en collectivités locales. Puis récemment en 2013 lors d'une visite à St Louis dans le cadre du conseil des ministres décentralisé, le chef de l'Etat a lancé ce qui a été baptisé sous le vocable d'acte 3 de la décentralisation².

¹ Abdou Khadir SEYE, Mémoire de DEA, L'emprunt local au Sénégal, 2011.

² Amadou Bousso Faye, Inspecteur du Trésor, Chef de la Division Collectivités locales. Cette division est devenue récemment une direction, cours de gestion financière des collectivités locales, 2013 ;

L'acte 3 de la décentralisation doit être considéré comme une réforme de la décentralisation qui vise à approfondir celle-ci en dotant les collectivités locales de compétences nouvelles, en renforçant leur autonomie financière et modifiant l'organisation décentralisée du pays. Des lors la question qui se pose est celle de savoir quelles sont les innovations apportées par l'acte 3 de la décentralisation ?

Au préalable, il faut retenir que les auteurs ne partagent pas l'appellation d'acte 3 à l'unanimité. Pour certains auteurs c'est la réforme du 22 mars 1996 avec l'érection des régions en collectivités locales qui constitue l'acte 3 et qu'on devrait avec cette réforme parler d'acte 4 de la décentralisation. Mais il faut dire que c'est l'appellation d'acte 3 qui a finalement été retenue.

Donc sans entrer dans ses débats sémantiques, nous allons voir les innovations de l'acte 3 de la décentralisation (I) d'une part avant de voir d'autre part les attentes et obstacles liés à la réalisation des objectifs de l'acte (II).

I : les innovations de l'acte 3 de la décentralisation

Ces innovations sont visibles aussi bien pour ce qui concerne l'organisation et la structure des collectivités locales (A) qu'au niveau de la gestion et du fonctionnement des collectivités locales (B)

A : Au niveau de l'organisation et la structure des collectivités locales

Suppression de la région comme collectivité locale

L'ordre régional étant trop grand pour tenir les politiques de développement, il fallait un cadre beaucoup plus étroit à savoir le département pour mener à bien les réformes sur la décentralisation en vue de réaliser le développement des terroirs en à croire les autorités étatiques. Mais avec l'idée d'aller vers de grands ensembles c'est-à-dire de créer des pôles régionaux de développement, il semble qu'il puisse y avoir une contradiction entre l'argument décliné ci-dessus et cette volonté de réaliser ces pôles de développement.

Communalisation intégrale :

Elle procède d'une volonté de réduire les inégalités et disparités qui existaient entre les collectivités locales et de réparer une injustice qui existait jusque là entre les communes et les communautés rurales surtout relativement à l'allocation des fonds de compensation des charges de transfert de compétences aux collectivités locales. En effet, les communes étaient largement favorisées par rapport aux communautés rurales quant à l'allocation de ces fonds eu égard à leurs compétences. Ces communes créées sont dirigées par des maires.

La départementalisation

La consécration du département comme collectivité locale découle comme on l'a démontré précédemment d'une volonté des autorités politiques de créer un cadre beaucoup plus étroit de territorialisation des politiques publiques. Le département aura ainsi pour mission de réussir ce que la région n'a pu faire depuis qu'elle a été consacrée comme collectivité locale en 1996. Il faut juste dire que l'échec de la région en tant que collectivité locale est plus dû à l'inexistence de ressources fiscales à son niveau qu'à la taille de la région. Dans tous les cas, il sera élu à la tête de ces collectivités de présidents de conseils départementaux qui ont rang de ministre.

B : Au niveau de la gestion et du fonctionnement des collectivités

Là aussi les innovations sont nombreuses avec l'avènement d'un statut de la fonction publique locale³ qui va surtout s'appliquer à l'ensemble des fonctionnaires locaux et régler un problème qui existait jusqu'ici de savoir l'existence de textes spécifiques que pour la commune.

Il convient de retenir aussi qu'il y'aura une plus grande autonomie des collectivités locales si l'on s'en fie aux autorités qui n'ont même pas exclu cette possibilité pour les collectivités locales de signer des contrats de type partenariat public privé (PPP).

Mais c'est au niveau du financement de la décentralisation que les changements sont importants avec :

Pour la fiscalité locale, l'association des Collectivités locales aux opérations des différentes phases de la chaîne fiscale : maîtrise et fiabilité de l'assiette, recouvrement, contentieux etc.

Une collaboration des sociétés concessionnaires de l'eau, de l'électricité et de téléphone avec les collectivités locales.

Une décentralisation de la chaîne fiscale avec la création des centres fiscaux dans les départements.

La mise en place d'un fonds de solidarité des collectivités locales à alimenter par la TRIMF⁴ (taxe représentative de l'impôt minimum forfaitaire), la taxe sur les exploitations minières, une quote-part sur les péages d'autoroutes, quais et bacs, les nuitées d'hôtel, les transferts d'argent etc.

L'amélioration des critères de répartition du FDD et du FECL⁵ (population, superficie, enclavement, statistiques scolaires et sanitaires, pauvreté etc.) ; et il faut rappeler que le FDD est destiné à couvrir les 9 domaines de compétences transférées⁶

L'augmentation du FDD (fonds de dotation de la décentralisation) et du FECL (fonds d'équipement des collectivités locales) (indexation progressive de la TVA jusqu'à 15 %)⁷ ;

La réduction des délais de mise à disposition des ressources du FDD (Fonds de dotation de la décentralisation) ;

La généralisation du BCI⁸ (budget consolidé d'investissement) aux compétences transférées ;

L'exploitation au maximum des opportunités de la coopération décentralisée⁹ ;

L'emprunt¹⁰ avec tout l'encadrement et l'appui nécessaires par l'Etat ;

³ Le statut de la fonction publique locale existe depuis 2010 mais tardait à recevoir application. L'acte 3 est l'occasion de faire appliquer ce texte. Ce sera surtout une loi qui va venir en parallèle à la loi 61-33 du 15 juin 1961 portant statut général des fonctionnaires.

⁴ C'est un impôt qui est retenu à la source perçu au profit des collectivités locales. On les appelle des impôts locaux.

⁵ Ce fonds est destiné aux collectivités locales et indexé sur la TVA ;

⁶ Certains auteurs préfèrent parler de compétences transférées dans 9 domaines puisqu'il n'y a pas eu transfert de blocs de compétences, l'Etat continue à intervenir sur ces domaines toujours.

⁷ Actuellement le taux d'indexation du FECL est de 2% de la TVA.

⁸ Le BCI est actuellement un fonds voté du budget des ministères de l'éducation ou de la santé et qui leur permettent d'avoir des infrastructures de base en matière sanitaire et scolaire. On veut le généraliser dorénavant à tous les ministères.

⁹ C'est un mécanisme de financement qui permet à une collectivité de coopérer avec d'autres collectivités (entité ou Etat) afin de financer le développement local. Exemple coopération Sud, avec l'Italie etc.

La mise en place d'un dispositif de mise en cohérence des interventions des PTF¹¹ (partenaire technique financier) pour optimiser leur impact et assurer leur équité territoriale (par exemple mettre à profit la Conférence d'Harmonisation).

II : La portée de l'acte 3 de la décentralisation

Il est quand même prématuré de vouloir dégager une portée de l'acte 3 de la décentralisation mais en se fondant sur les attentes (A) et obstacles (B) de l'acte, on pourrait avoir une idée de la pratique de l'acte 3.

A/ Les attentes

La réalisation de ces objectifs va permettre l'existence de territoires viables, compétitifs et porteurs de développements. Cela va permettre de renverser cette tendance qui existait jusqu'ici et qui voudrait que le développement passe par le niveau central c'est-à-dire par l'Etat et de permettre un développement à la base c'est-à-dire celui qui passe par les collectivités locales. Ce concept de développement à la base est aujourd'hui encouragé aussi bien au niveau interne c'est-à-dire par l'Etat qu'au niveau externe c'est-à-dire par les partenaires techniques et financiers (PTF) comme la banque mondiale ou le FMI.

A travers l'acte 3, on le voit donc, il est à rechercher une territorialisation des politiques publiques c'est-à-dire une volonté pour le gouvernement de faire de telle sorte que nos politiques publiques soit axées sur les terroirs. Il est attendu ainsi de nos collectivités qu'ils portent le développement du pays. Il va falloir pour y arriver une responsabilisation, plus que par le passé, des collectivités territoriales dans la gouvernance locale et la lutte contre la corruption et autres malversations, une bonne stratégie de formation des acteurs de la décentralisation et des populations puisque le développement il faut le rappeler exige un travail de synergie c'est-à-dire de façon à ce que la combinaison et la coordination des énergies fassent accroître les effets. bref il faut une implication de tout un chacun.

B : Les obstacles à la réalisation des objectifs de l'acte 3

Ces obstacles sont socio culturels et politico institutionnels mais également sont relatifs à l'autonomie financière.

D'abord il faut dire que la société sénégalaise n'est pas assez préparée pour accompagner le développement des collectivités publiques. Les populations ne connaissent même pas le concept de développement et sont hostiles à toute idée de changement. Dès lors accepteraient-elles aisément ces bouleversements introduits par l'acte 3 de la décentralisation surtout relativement à la partie de la réforme qui voudrait qu'il y'ait une communalisation intégrale ? ou au contraire ne s'agirait-il pas simplement d'un changement de dénomination ?

Ensuite sur le plan politico institutionnel, il faut dire que l'obstacle majeur que peut rencontrer l'acte 3 de la décentralisation est relatif au fait que dans le passé la plupart des communautés rurales qui ont vu le jour l'ont été sous le poids de tensions et de conflits. Aujourd'hui essayer de les regrouper sous le vocable de communes peut donner lieu à des querelles de leadership. Aussi pour les pôles économiques de développement, si le constat est que certains pôles se justifient naturellement par

¹⁰ L'emprunt est un mécanisme de financement qui est prévu depuis la loi 96-06 du 22 mars 1996 portant code des collectivités locales mais L'emprunt contracté par les collectivités locales n'entraîne pas l'obtention d'importants fonds pour servir d'alternative en matière de prise en charge effective des besoins de financement des investissements locaux. Cette faiblesse de l'emprunt se justifie par le fait que l'exécutif local n'y a pas véritablement recours et même les collectivités qui arrivent à négocier des fonds d'emprunt n'utilisent pas toutes les formules de prêt sur le Marché intérieur ou international.

¹¹ Ce sont ceux qu'on appelle communément les bailleurs de fonds.

exemple Dakar, Thiès, d'autres sont plus difficiles à justifier avec une certaine logique. Exemple de Louga qui est une région émergente et Diourbel qui est une région morte asphyxiée par Touba. A moins qu'on ne cherche à ce que Louga tire Diourbel vers le développement.

Enfin il faut dire que le développement des collectivités ne peut être envisagé que si les collectivités publiques disposent d'une véritable autonomie financière et sur ce point, il faut dire l'Etat n'a pas jusqu'ici fait confiance aux collectivités locales à tort ou à raison. Cela devrait pouvoir faire l'objet d'étude approfondie car le développement local et des terroirs n'est possible et envisageable qu'avec un transfert réel de fonds de compensation des charges transférées et un accompagnement des collectivités dans leur pouvoir de mobilisation de ressources propres.

La République du Sénégal est laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de sexe, de religion. Elle respecte toutes les croyances. Le principe de la République du Sénégal est : **gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.**

(A) Les institutions de la République

- ▶ **Le Président de la République,**
- ▶ **L'Assemblée nationale,**
- ▶ **Le Gouvernement,**
- ▶ **Le Conseil économique, social et environnemental**
- ▶ **Le Conseil constitutionnel, la Cour suprême, la Cour des Comptes et les Cours et Tribunaux.**

Le président de la République

Le président de la République est le gardien de la Constitution. Il est le premier Protecteur des Arts et des Lettres du Sénégal. Il incarne l'unité nationale. Il est le garant du fonctionnement régulier des institutions, de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Il détermine la politique de la Nation. Il préside le Conseil des ministres.

Le président est élu au suffrage universel à deux tours. Son mandat est de sept ans, renouvelable une seule fois (la durée du mandat avait été ramenée à cinq ans en janvier 2001, puis rétablie à sept ans en octobre 2008).

Le président de la République est Macky Sall, élu le 25 mars 2012.

(B) Le serment du président de la République

Devant Dieu et devant la Nation sénégalaise, je jure de remplir fidèlement la charge de Président de la République du Sénégal, d'observer comme de faire observer scrupuleusement les dispositions de la Constitution et des lois, de consacrer toutes mes forces à défendre les institutions constitutionnelles, l'intégrité du territoire et l'indépendance nationale, de ne ménager enfin aucun effort pour la réalisation de l'unité africaine.

Le Parlement

L'Assemblée nationale est l'institution où le peuple délègue ses représentants appelés députés, pour exercer le pouvoir législatif. Elle vote la loi, contrôle l'activité gouvernementale, peut provoquer la démission du Gouvernement par le vote d'une motion de censure.

Cent cinquante députés siègent à l'Assemblée nationale. Le scrutin est majoritaire à un tour au niveau des départements à concurrence de 90 députés et proportionnel sur une liste nationale à concurrence de 60 députés.

Le Sénat (supprimé)

Mis en place une première fois en janvier 1999 sous le régime du président Abdou Diouf, le Sénat avait été supprimé, pour des raisons d'économies, à la suite d'un référendum constitutionnel organisé le 7 janvier 2001. Il est rétabli en mai 2007, puis supprimé à nouveau en septembre 2012.

Le Gouvernement

Le Gouvernement conduit et coordonne la politique de la Nation sous la direction du Premier ministre. Il est responsable devant le Président de la République et devant le Parlement.

Le Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel se prononce sur la constitutionnalité des règlements intérieurs des assemblées, sur la constitutionnalité des lois, sur le caractère réglementaire des dispositions de forme législative, sur la constitutionnalité des lois organiques, sur la recevabilité des propositions de loi et amendements d'origine parlementaire, sur la constitutionnalité des engagements internationaux, sur les exceptions d'inconstitutionnalité.

Le Conseil Constitutionnel comprend cinq membres nommés par décret pour six ans non renouvelables, dont un Président, un Vice-président et trois juges. Il est renouvelé tous les deux ans à raison de deux membres au plus.

Conseil économique, social et environnemental

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) peut être consulté par le Président de la République, l'Assemblée nationale et le Gouvernement sur tout problème de caractère économique, social et environnemental.

Il peut aussi, de sa propre initiative, émettre un avis sur l'ensemble des questions d'ordre économique, social et environnemental intéressant les différents secteurs d'activités de la Nation.

Il est composé de 80 membres nommés par le président de la République.

La Cour des Comptes

La Cour des Comptes assiste le Président de la République, le Gouvernement et l'Assemblée nationale, dans le contrôle de l'exécution des lois de finances.

Les Cours et Tribunaux

Ce sont les cours d'appel (Dakar et Kaolack), les tribunaux régionaux et départements, et les tribunaux du travail

(A) Médiateur de la République

Le Médiateur de la République est une autorité indépendante nommé par décret pour une période de six ans non renouvelable. Il reçoit les réclamations concernant le fonctionnement des Administrations de l'Etat, des Collectivités locales, des Etablissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public.

(B) La Haute Cour de justice

La Haute Cour de Justice a été créée en février 2007. Elle est composée de membres élus, en nombre égal, par l'Assemblée nationale et le Sénat après chaque renouvellement de ces assemblées.

Elle est présidée par un magistrat.

La loi

La loi est votée par le Parlement

La loi fixe les règles concernant :

- les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques, les sujétions imposées par la Défense nationale aux citoyens en leur personne et en leurs biens,
- le statut de l'opposition,
- la nationalité, l'état et la capacité des personnes, les régimes matrimoniaux, les successions et libéralités,
- la détermination des crimes et délits ainsi que les peines qui leur sont applicables, la procédure pénale, l'amnistie, la création de nouveaux ordres de juridictions et le statut des magistrats,
- l'assiette, le taux et les modalités de recouvrement des impositions de toutes natures, le régime d'émission de la monnaie,
- le régime électoral de l'Assemblée nationale et du Sénat et des assemblées locales,
- les garanties fondamentales accordées aux fonctionnaires civils et militaires de l'Etat,
- les nationalisations d'entreprises et les transferts de propriété d'entreprises du secteur public au secteur privé.

La loi détermine les principes fondamentaux :

- de l'organisation générale de la Défense nationale,
- de la libre administration des collectivités locales, de leurs compétences et de leurs ressources,
- de l'enseignement,
- du régime de la propriété, des droits réels et des obligations civiles et commerciales, du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale,
- du régime de rémunération des agents de l'Etat.

Les lois de finances déterminent les ressources et les charges de l'Etat dans les conditions et sous les réserves prévues par une loi organique. Les créations et transformations d'emplois publics ne peuvent être opérées que par les lois de finances.

Les lois de programme déterminent les objectifs de l'action économique et sociale de l'Etat. Le plan est approuvé par la loi.

Les dispositions du présent article peuvent être précisées et complétées par une loi organique.

En outre, le Président de la République, sur proposition du Premier Ministre, peut en raison de leur importance sociale, économique ou financière, soumettre au vote du Sénat, des projets de loi relatifs à des matières autres que celles énumérées au présent article, sans qu'il en résulte une dérogation aux dispositions du deuxième alinéa de l'article 76

Le règlement

Les matières qui ne sont pas du domaine législatif en vertu de la présente Constitution ont un **caractère réglementaire**.

Les textes de forme législative intervenus en ces matières peuvent être modifiés par décret si le Conseil constitutionnel, à la demande du Président de la République ou du Premier Ministre, a déclaré qu'ils ont un caractère réglementaire en vertu de l'alinéa précédent.

TRAITES INTERNATIONAUX

Le Président de la République négocie les engagements internationaux. Il les ratifie ou les approuve éventuellement sur autorisation du

Parlement. Les traités de paix, les traités de commerce, les traités ou accords relatifs à l'organisation internationale, ceux qui engagent les finances de l'Etat, ceux qui modifient les dispositions de nature législative, ceux qui sont relatifs à l'état des personnes, ceux qui comportent cession, échange ou adjonction de territoire ne peuvent être ratifiés ou approuvés qu'en vertu d'une loi.

Ils ne prennent effet qu'après avoir été ratifiés ou approuvés.

Nulle cession, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées.

La République du Sénégal peut conclure avec tout Etat africain des accords d'association ou de communauté comprenant abandon partiel ou total de souveraineté en vue de réaliser l'unité africaine.

LE DROIT DE L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'administration centrale n'est pas, à elle seule, en mesure d'assurer l'intégralité des tâches administratives sur l'ensemble du territoire national. Une organisation administrative cohérente doit concilier plusieurs exigences.

- Aux exigences d'unité de l'Etat correspond la centralisation ;
- aux exigences de respect des aspirations démocratiques plurielles correspond la décentralisation.

Dans un système dit centralisé, pour toutes les activités d'intérêt général, le pouvoir de décision et de commandement est exercé par les autorités centrales, l'exécution est assurée par leurs agents. Une centralisation totale est une pure illusion car toute centralisation est assortie de déconcentration.

La déconcentration est une technique qui consiste à confier des pouvoirs de décision déterminés et limités à des relais locaux (gouverneurs, préfets, services extérieurs). Ces relais ou agents locaux sont placés sous l'autorité du pouvoir central au moyen du contrôle hiérarchique.

Le contrôle hiérarchique se définit comme le contrôle exercé par une autorité supérieure sur des agents subordonnés dans le cadre d'une structure centralisée. Ce pouvoir s'exerce sur des **personnes** et de des **actes**.

La décentralisation consiste dans le transfert de certaines attributions du pouvoir central à certaines personnes morales de droit public (la personnalité morale est une fiction juridique). C'est une technique qui fait participer les citoyens aux affaires en dotant certaines collectivités géographiques ou certains services spécialisés (exemple hôpitaux) de la personnalité morale. La décentralisation technique est réalisée par le biais des établissements publics qui sont spécialisés dans l'exercice d'une activité.

La décentralisation est dite territoriale quand le transfert est circonscrit à une portion du territoire. Elle traduit l'idée qu'une collectivité, même englobée dans un ensemble plus vaste, a des intérêts spécifiques. Dès lors, elle doit pouvoir les gérer avec des ressources et des institutions qui lui sont propres. Ce transfert ne signifie nullement affaiblissement ou désistement de l'Etat, car un système de contrôle est aménagé. C'est le contrôle de tutelle, expression aujourd'hui abandonnée en droit positif Français et Sénégalais. Le législateur Français de 1956 lui préfère le contrôle de légalité. Il permet au pouvoir d'Etat d'avoir un droit de regard sur les collectivités locales. Il permet de sauvegarder l'unité de l'Etat.

L'étude de l'organisation administrative nous mènera dans deux directions essentielles. Aussi, dans un titre premier traiterons-nous de l'organisation de l'administration d'Etat, et, dans un second temps, nous étudierons l'organisation de l'administration décentralisée.

L'ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION D'ETAT

Elle est composée de deux niveaux. Chacun de ces niveaux est composé de plusieurs structures, mais aucune de ces structures ne dispose de la personnalité juridique.

CHAPITRE 1 L'ADMINISTRATION CENTRALE

Elle comprend un ensemble très vaste de services à lecture de la constitution Sénégalaise de 2001, il apparaît un « bicéphalisme » au sommet de l'administration d'Etat. Aux structures administratives suprêmes ou supérieures, il faut envisager l'étude d'autres qui ont une mission de coordination et de coordination.

SECTION 1 LES STRUCTURES ADMINISTRATIVES SUPREMES

Elles sont, pour l'essentiel, constituées de la Présidence de la République, de la Primature et du Gouvernement.

PARAGRAPHE 1 La Présidence de la République

Le texte constitutionnel de 2001 leur reconnaît un certain nombre de pouvoirs qu'il exerce en s'appuyant sur plusieurs services. Ce sont les articles 42, 43, 44 etc qui traitent des compétences du Président de la République. Ses pouvoirs sont à distinguer selon qu'ils s'exercent en période normale ou en période de crise. Le Président de la République est une autorité politique et, en même temps, une autorité administrative.

- Il préside le Conseil des Ministres
- Signe les ordonnances et les décrets ;
- Il dispose d'un pouvoir de nomination aux emplois civils et militaires.

Quelle est la place du président de la République dans les institutions ?

Le Conseil constitutionnel est le juge électoral de l'élection présidentielle. Il lui revient de proclamer élu le chef de l'État et d'examiner les réclamations, notamment de traiter les recours contre les décisions de la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (art. 58)

A l'égard des personnes soumises à sa nomination, il dispose d'un pouvoir disciplinaire, en vertu de l'adage selon lequel le pouvoir disciplinaire appartient à l'autorité investie du pouvoir de nomination. L'article 52 aménage des pouvoirs au profit du Président de la République en temps de crise, cette disposition est héritée de l'article 16 de la constitution Française du 04/10/1958.

Les services de la Présidence la République sont nombreux, on peut les classer en deux groupes d'importances inégales. Il s'agit du cabinet du Président de la République et du Secrétariat Général de la Présidence la République.

La cabinet joue un rôle purement politique, le Secrétariat Général de la Présidence de la République joue un rôle essentiellement administratif. Il est l'organe essentiel de la Présidence de la République. Le Secrétariat Général assiste la Président de la République dans la détermination et la conduite de la politique de la nation. Il est composé de plusieurs services, certains sont dits propres, d'autres, rattachés. Au nombre des services propres, on peut citer le SAGE, le bureau du chiffre et des télécommunications, etc. parmi les services rattachés, on peut citer la grande chancellerie, l'ordre national du Lion, etc. exemple, le décret 91/424 du 17 avril 1991, journal officiel n° 5403.

PARAGRAPHE 2 Le premier ministre et les structures de la primature

Au terme de la constitution :

- il dispose d'un pouvoir réglementaire ;
- il nomme aux emplois civils déterminés par la loi ;
- Il assure l'exécution des lois

Dans l'exécution de sa mission, il est assisté par un certain nombre de services, son cabinet, le Secrétariat Général du gouvernement, des commissaires généraux.

Le Secrétariat Général est l'organe de coordination de l'action gouvernementale.

Parmi les Commissaires Généraux, on peut citer le Commissariat Général au secteur para public, à l'insertion à la réinsertion et à l'emploi, confère journal officiel, même année, page 124.

PARAGRAPHE 3 Le département ministériel

Dirigé par un ministre, le département ministériel est constitué d'un ensemble de services hiérarchisés dont la mission est la gestion d'un secteur déterminé. Il a donc un pouvoir de décision, ce qui signifie qu'il peut prendre des actes unilatéraux pour signer des contrats. Depuis une décision du conseil d'Etat de 1936 (arrêt JAMART), il lui est reconnu un pouvoir réglementaire d'organisation de ses services. C'est ce qui ressort de la décision précitée « que même dans les cas où les ministres ne tiennent d'aucune disposition législative ou réglementaire, il leur appartient comme à tout chef de service, de prendre les mesures nécessaires au bon fonctionnement de l'administration placée sous son autorité ». Pour mener à bien sa mission, il est assisté de son cabinet et d'un ensemble de services administratifs. Son cabinet que lui-même a le pouvoir de former, est composé de 5 personnes normalement. Le directeur et les conseillers techniques doivent être diplômés de l'enseignement supérieur. Ils doivent appartenir à la hiérarchie A (normalement).

SECTION 2 LES ORGANES DE CONSULTATION ET DE COORDINATION

Nous distinguerons les structures de coordination des structures de consultation.

PARAGRAPHE 1 Les structures de coordination

Il en existe plusieurs. On peut citer quelques unes :

- Le conseil des ministres : présidé par le Président de la République, il joue un rôle de coordination de l'action gouvernementale ;
- Le conseil présidentiel qui est une création récente ;
- Le conseil interministériel, qu'il soit permanent ou occasionnel.

Il existe d'autres moyens de coordination de l'action gouvernementale. Il s'agit des conseils de cabinet, des audiences que le Président accorde au ministre.

PARAGRAPHE 2 Les structures de consultation

Certaines ont une existence permanente et d'autres existent de manière épisodique. Parmi les organes consultatifs permanents, on peut citer le conseil supérieur de la fonction publique. Il est consulté pour tout projet de texte intéressant la fonction publique. Il y a aussi le comité permanent du travail et de la sécurité sociale.

L'assemblée du conseil d'Etat existe aussi. Elle est saisie pour tout projet de texte législatif ou réglementaire. Elle a hérité des compétences traditionnelles dévolues à l'ancienne cours suprême. L'assemblée du conseil d'Etat effectue un contrôle des textes sur le plan de la forme, mais également sur le plan du fonds et de l'opportunité.

LA POLICE ADMINISTRATIVE

La police est un terme ambigu. Il peut être employé dans plusieurs sens. Dans un sens organique la police est assimilée à l'ensemble des forces de l'ordre, c'est-à-dire ce corps de fonctionnaires relevant des ministères de l'intérieur et des forces armées. Au sens matériel la police peut être comme l'ensemble des interventions de l'administration qui tentent à imposer à la liberté des particuliers la discipline exigée par la vie en société. La police administrative vise la prévention des troubles à l'ordre public (section 1). L'activité de police est du ressort de plusieurs autorités administratives et fait l'objet d'un contrôle (section 2).

Le ministère de l'Intérieur

Dans de nombreux pays, le ministère de l'Intérieur désigne un ministère chargé de veiller au bon fonctionnement des affaires de politique intérieure, et qui chapeaute en particulier l'administration et la police.

Le terme « police » désigne de manière générale l'activité consistant à assurer la sécurité des personnes, des biens et maintenir l'ordre public en faisant appliquer la loi. Nous entendons par le terme « loi », les règles et normes formelles d'un code criminel établi dans un pays. Les forces de police (communément appelées « la police ») sont les agents (militaires ou civils) qui exercent cette activité.

ATTRIBUTION DU MINISTRE DE L'INTERIEUR

“ le Ministre de l'Intérieur prépare et met en œuvre la Défense civile”.(Article 11 de la loi n° 7023 portant organisation générale de la Police Nationale)

“Il est responsable, à ce titre, de l'ordre public, de la protection matérielle et morale des personnes et de la sauvegarde des installations et des ressources d'intérêt général ”;

SECTION 1 LA PROTECTION DE L'ORDRE PUBLIC

La police administrative vise la protection de l'ordre public. C'est cette particularité qui fait qu'elle doit être distinguée de la police judiciaire (paragraphe 1). L'ordre public visé est normalement matériel et extérieur mais l'évolution est allée vers une extension des compétences de la police administrative (paragraphe 2).

PARAGRAPHE 1 Distinction entre police administrative et police judiciaire Cette distinction repose sur un critère dit finaliste, elle révèle quelques difficultés mais présente un certain nombre d'intérêts.

A Critères de distinction

Au terme du code de procédure pénale, la police judiciaire consiste à constater d'abord les infractions, à en rassembler les preuves et à en rechercher les auteurs. La police administrative a quant à elle une mission de l'ordre public.

B Intérêts et difficultés de la distinction

Le premier intérêt est que les deux polices ne relèvent pas du même contentieux. La police judiciaire est un service auxiliaire de la justice, son contentieux relève normalement des tribunaux judiciaires alors que les litiges soulevés par des activités de police administrative relève normalement du juge administratif. Le deuxième intérêt est que l'exercice de la police administrative appartient donc à plusieurs collectivités publiques alors que l'activité de police judiciaire est du ressort exclusif de l'Etat.

La distinction entre police administrative et police judiciaire n'est pas toujours aisée à faire. La première difficulté concerne le personnel de police c'est-à-dire les agents assumant les missions de police. En effet l'auteur d'un acte mis en cause ou le responsable de l'opération litigieuse peut posséder la double casquette d'agent de police judiciaire et d'agent de police administrative. La deuxième est qu'au cours d'une même opération de police, il peut coexister des éléments de police administrative et de police judiciaire.

Dans tous les cas, il appartient au juge saisi de se prononcer sur la nature de la mission. Si l'opération est inscrite dans le cadre d'une mission général de contrôle et de surveillance ayant pour finalité le maintien de l'ordre public, il y a application des règles de droit administratif ; s'il s'agit de répression, il y a application des règles du droit privé.

Si la mission de prévention des troubles à l'ordre public aide à distinguer l'activité de police administrative de l'activité de police judiciaire, il reste que la notion d'ordre public est ambiguë.

PARAGRAPHE 2 La notion d'ordre public

Elle a connu une évolution d'une conception traditionnelle restrictive dans le sens d'une majoration des pouvoirs de l'administration.

A Conception traditionnelle de l'ordre public

Elle se résume à la trilogie classique sécurité, tranquillité, salubrité. En assurant sa mission de sécurité l'administration prévient les dangers qui guettent la communauté (prévention des risques d'accidents de la circulation, réglementation de la situation des immeubles vétustes menaçant ruines). Par sa mission de salubrité publique, l'administration préserve l'hygiène publique en luttant contre les risques de maladies, d'épidémies. En assurant sa mission de tranquillité publique, l'administration veille à prévenir les risques de comportements excédents, les inconvénients normaux de la vie en société.

L'ordre public que l'administration a pour mission de protéger est matériel et extérieur. L'ordre dans les esprits normalement ne relève pas de la police administrative ; autrement l'ordre public n'investit pas l'intimité mais avec l'évolution il a connu une certaine extension.

B La conception extensive de l'ordre public

L'ordre public ne saurait être figé limité aux troubles matérielles et extérieures. Il peut s'élargir à des dimensions immatérielles et intimes. Ainsi la question se pose si l'autorité administrative peut valablement justifier une interdiction en se fondant sur des règles d'ordre moral. Le juge du conseil d'Etat a admis la régularité d'une mesure d'interdiction se fondant sur des considérations d'ordre moral, mais cela dans des cas limités (arrêt LES FILMS LUTETIA le juge a estimé dans cette décision qu'une autorité administrative peut interdire la projection d'un film si sa représentation « en raison du caractère immoral du film et des circonstances locales » préjudiciable à l'ordre public). Le juge n'a pas systématiquement accepté de faire de l'immoralité ou de la moralité une composante de l'ordre public (cf. décision lancée des nains interdiction pour atteinte à la dignité humaine). L'ordre public visée ici est l'objet globalement de la police administrative général qu'il faut distinguer de la police administrative spécial qui elle répond à un besoin de réglementation dans un secteur spécifique. L'objet de la police administrative général est de maintenir l'ordre public par des moyens appropriés à l'égard des citoyens et de toutes les activités dans un territoire donné. C'est l'ordre public dans ces composantes traditionnelles (tranquillité, sécurité, salubrité).

La police administrative spéciale a un objet plus précis, elle peut concerner une catégorie particulière de la population (police des étrangers), une profession spécifique (police des mœurs) ou une activités déterminée. La police administrative spéciale fait l'objet d'un texte. Pour mener à bien son activité de police, l'autorité administrative édicte des mesures unilatérales ou recourt à certaines opérations. Mais, quels que soient les moyens utilisés, l'activité de police est encadrée.

SECTION 2 AMENAGEMENT ET CONTROLE DES POUVOIRS DE POLICE

Les compétences de police sont réparties entre différentes autorités. (Paragraphe 1), elles font l'objet d'un contrôle (paragraphe 2)

PARAGRAPHE 1 Les autorités de police

A Le Président de la République

Il s'agit d'abord le Président de la République. C'est ce qui ressort de la décision LABONNE du 08/08/1919 ; le Président de la République avait, par décret, institué un certificat de capacité de conduite. En application de ce décret, le Préfet pouvait retirer ledit certificat à tout automobiliste coupable de manquement au code la route. Le certificat de M LABONNE fut retiré, il contesta le mesure au motif que le Président de la République ne pouvait valablement édicter une mesure dans ce domaine. Le CE ne le suivit pas et dans son considérant resté célèbre, il posa : « il appartient au Président de la République, en dehors de toute délégation législative et en vertu de ses pouvoirs propres de déterminer les mesures de police qui doivent en tout état de cause être appliquée sur l'étendue du territoire national.

B Le Premier Ministre

Il dispose d'un pouvoir de police général, c'est ce qui ressort de la décision SARL RESTAURANT NICOLAS du CE du 13/05/1960. Au terme de celle-ci, il ressort qu'il « appartient au Premier Ministre, en vertu de ses pouvoirs propres, en dehors de toute disposition législative lui habilitant spécialement d'édicter les mesures de police nécessaires à la protection de la salubrité publique sur l'ensemble du territoire national.

C Les ministres

Ils ne disposent pas normalement d'un pouvoir de police administrative générale, à l'exception du Ministre de l'Intérieur. Mais ils peuvent édicter les mesures nécessaires à l'organisation de leurs services (arrêt JAMART CE 1936).

D Le Préfet

Il est le siège par excellence des pouvoirs de police. Il les exerce dans les limites de son département.

E le Gouverneur, le Sous Préfet, le Président du Conseil Régional, le Président du Conseil Rural

Ils disposent également de pouvoirs de police dans leurs circonscriptions respectives.

F Le Maire

Il est chargé, sous le contrôle du représentant de l'Etat, de la police municipale et de l'exécution des actes y afférant, c'est ce qui ressort de l'article 124... du CCL.

La diversité des autorités de police peut entraîner un certain nombre de difficultés dans l'application des décisions. C'est toute la problématique du cumul des pouvoirs de police.

Comment concilier les pouvoirs de police ?

Plusieurs situations sont à distinguer.

➤ 1^{ère} situation : concours des pouvoirs de police administrative générale

Le fait qu'une autorité administrative dispose de pouvoirs dans des limites territoriales bien précises ne fait pas obstacle à ce que d'autres autorités puissent prendre des mesures dans ces mêmes limites (exemple le Gouverneur et le Maire). Comment résoudre le problème ?

⚡ D'abord l'autorité supérieure détient la compétence de police de principe, ce qui signifie que l'autorité inférieure ne saurait édicter des prescriptions contraires.

⚡ L'autorité inférieure peut prendre des mesures plus contraignantes, si les circonstances locales l'exigent (confère CE 1902, commune de NERIS LES BAINS).

➤ 2^{ème} situation : le concours entre pouvoirs de polices administratives spéciales

Aucune difficulté majeure parce que chaque police s'applique dans un secteur bien précis (police de la chasse et police des immigrés, par exemple).

➤ 3^{ème} situation : concours entre police administrative générale et police administrative spéciale

Au terme de la décision 1959, SOCIETE LES FILMS LUTETIA, le Maire peut prendre des mesures d'aggravation quand les circonstances locales l'exigent. Il peut interdire la projection d'un film, s'il est de nature à porter préjudice à l'ordre public local. Les circonstances locales, c'est un ensemble de considérations particulières à une localité, qui justifie le refus d'une manifestation.

Qu'elle soit générale ou spéciale, l'activité de la police fait l'objet d'un encadrement.

PARAGRAPHE 2 Le contrôle des mesures de police

Comme toute activité administrative, l'activité de police ne saurait s'exercer dans la méconnaissance des règles du droit. Dans un état de droit où « la liberté est la règle, la restriction de police l'exception », les mesures de police doivent faire l'objet d'exception ; le contrôle qui est le fait du juge saisi d'un recours pour excès de pouvoir, s'attachera à réaliser l'équilibre entre l'impératif de protection des troubles à l'ordre public et les exigences de respect des libertés.

La mesure de police, pour qu'elle soit régulière, doit être prise par l'autorité compétente. Elle est tenue au respect des règles de forme et de procédure telles que prévues par la constitution. La finalité de la mesure de police est le respect de l'ordre public. Une mesure de police qui s'écarte de cette finalité est susceptible **d'annulation pour détournement de pouvoirs** (exemple, si un Préfet interdit une manifestation pour protéger ses amis politiques). Il y a détournement de pouvoir quand la mesure de police ne vise pas l'intérêt général ou qu'elle n'a aucune finalité de police, bien que prise en vue de l'intérêt général. La protection de l'ordre public ne doit pas conduire l'autorité administrative à édicter des mesures d'interdiction générales ou abusives. La mesure d'interdiction ou de restriction d'une liberté ne saurait être légale qu'à la condition d'être adaptée aux circonstances de temps et de lieu. Le juge exige que la mesure soit proportionnelle, soit nécessaire pour éviter le risque de troubles à l'ordre public

CHAPITRE 1 L'ACTE ADMINISTRATIF UNILATERAL

Parmi les pouvoirs dont dispose l'administration, le plus important est celui de la décision unilatérale. Par ce moyen, appelé aussi **décision exécutoire** ou **acte décisoire**, l'administration peut modifier l'ordonnement juridique, c'est-à-dire, le droit posé, existant, par les obligations qu'elle impose ou par les droits qu'elle confère. La notion d'acte administratif unilatéral doit être analysée (section 1) son régime juridique éclairé (section 2).

SECTION 1 LA NOTION D'ACTE ADMINISTRATIF UNILATERAL

A priori, l'acte administratif unilatéral peut être défini comme un acte juridique émanant d'une personne publique et susceptible de recours en annulation devant le juge. Cette approche ne donne pas toutes les garanties de clarté parce que :

- D'abord tous les actes administratifs unilatéraux ne sont pas susceptibles de recours pour excès de pouvoir ;
- Ensuite, tous les actes administratifs unilatéraux susceptibles de recours pour excès de pouvoir n'émanent pas toujours de l'administration.

PARAGRAPHE 1 Les actes unilatéraux émanant de l'administration insusceptibles de recours pour excès de pouvoir

Tous les actes de l'administration ne sont pas qualifiés de décisions exécutoires, on peut envisager trois cas de figure.

A La décision n'est pas administrative par son objet (contenu)

Ce cas de figure coïncide avec la catégorie des actes dits de gouvernement.

B La décision relève d'une gestion privée

Tous les actes accomplis pour la gestion du domaine privé de l'administration ne peuvent être regardés comme des actes décisores car pris dans les conditions du droit privé.

C La décision n'est pas normative

L'acte visé ici ne modifie pas l'ordonnement juridique. Il s'agit des actes qui n'ont qu'une **valeur indicative et préparatoire**. C'est le cas des mesures annonciatrices de projets (commission qui va étudier la réforme de la fonction publique) des recommandations d'un conseil municipal, régional ou rural, des actes préparatoires (rapports, avis, propositions), les circulaires, directives, etc. il s'agit, le plus clair du temps, de mesures par lesquelles une autorité administrative fait connaître à ses

subordonnés ses résolutions sur un point relatif à l'exécution d'un service ou à l'interprétation du droit. L'acte administratif unilatéral peut être la fait d'une structure ne relevant pas organiquement de l'administration.

FRANÇAIS

Dissertation

2000 :

« La grandeur de l'amitié réside dans les gestes qui soutiennent. Partagez-vous cette réflexion ? Vous justifierez vos réponses en vous appuyant sur des exemples tirés des œuvres au programme. »

2001 : sujet 2

« Etre homme, c'est précisément être responsable ». Expliquez et illustrez ces propos de Saint Exupéry. »

2001 : sujet 1

« Qui dure dans un puits, une corde de sauvetage l'y trouvera » Quelles leçons les jeunes peuvent-ils tirer de ce proverbe ? Illustrez cette opinion à l'aide d'exemples diversifiés. »

2003:sujet 1

« A la lecture du roman Vol de nuit on découvre des hommes qui semblent renoncer à une vie familiale épanouie pour se donner entièrement à une vie d'action et de sacrifices. Partagez-vous un tel point de vue ? Justifiez votre réponse à l'aide d'arguments et d'exemples précis. »

2004 : 1

« Le courage, c'est la fermeté devant le danger, la douleur physique ou morale » affirme-t-on. A l'aide d'exemples tirés de vos lectures et de votre expérience, vous montrerez la justesse de cette pensée. »

2006 : sujet 2

Beaucoup de jeunes choisissent aujourd'hui le chemin de l'émigration. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? Leur donnez-vous raison ?

Texte suivi de questions

2001 :

Vivre, c'est agir

(Antoine Thibault, un jeune médecin, médite sur le sens de sa vie et de son métier).

Je suis terriblement esclave de ma profession, voilà la vérité, songeait-il. Je n'ai plus le temps de réfléchir... Réfléchir, ce n'est pas penser à mes malades, ni même à la médecine ; réfléchir, ce devrait être : méditer sur le monde... Je n'en ai pas le loisir... Je croirais voler du temps à mon travail... Ai-je raison ? Est-ce que mon existence professionnelle est vraiment toute la vie ? Est-ce toute ma vie ? Pas sûr... Sous le docteur Thibault, je sens qu'il y a quelqu'un d'autre : moi... Et ce quelqu'un là, il est étouffé... Depuis longtemps... Depuis que j'ai passé mon premier examen, peut-être. Ce jour-là, crac ! La ratière s'est refermée... L'homme que j'étais, l'homme qui préexistait au métier, l'homme que je suis encore après tout, c'est comme un germe enseveli, qui ne se développe plus, depuis longtemps... Oui depuis le premier examen... Car ce sont toujours les meilleurs qui font le sacrifice d'eux-mêmes, qui acceptent l'exigence dévorante du travail professionnel... Et tous mes collègues sont comme moi... Nous sommes un peu comme des hommes libres qui seraient vendus.

Sa main, au fond de la poche, jouait avec le petit agenda qu'il portait toujours avec lui. Machinalement, il le sortit et parcourut d'un regard distrait la page du lendemain 20 juillet, qui était chargée de noms et de signes. « Pas de blague », se dit-il brusquement, « c'est demain que j'ai promis à Thérivier d'aller revoir sa gosse à Sceaux... Et j'ai ma consultation à deux heures... » Il écrasa sa cigarette dans le cendrier, et s'étira.

« Voilà le docteur Thibault qui reparait », fit-il en souriant. « Eh bien ! Vivre, c'est agir, après tout ! Ça n'est pas philosopher... Méditer sur la vie ? A quoi bon ? ... La cause est entendue une fois pour toutes. Vivre, ça n'est pas remettre toujours tout en cause. »

R. Martin du Gard ; « Les Thibault »

QUESTIONS

I./ Compréhension du texte.

1°/ Dégager les différents moments de cette méditation et donnez-leur un titre. (1 pt + 1 pt = 2 pts)

2°/ Par quels sentiments successifs Antoine passe-t-il au cours de cette méditation ? (2 pts)

II./ Vocabulaire

3°/ Donnez les noms correspondants aux verbes suivants : réfléchir ; étouffer ; accepter, parcourir. (0,5 pt + 0,5 pt + 0,5 pt + 0,5 pt = 2 pts)

4°/ Citez trois verbes formés sur le radical de « parcourir » et employez l'un deux dans une phrase. (1 pt + 1 pt + 1 pt + 1 pt = 4 pts)

III./ Grammaire et maniement de la langue

5°/ Indiquez la nature et la fonction de : (3 pts)

a) esclave ; b) le petit agenda ; c) qu' (dans : « qu'il portait avec lui »).

6°/ « Je suis terriblement esclave de ma profession. Je n'ai plus le temps de réfléchir. »

a) Quel rapport logique de sens unit ces deux propositions indépendantes juxtaposées ((1 pt)

b) Exprimez ce rapport au moyen d'une conjonction ou locution conjonctive de subordination. (2 pts)

c) Réécrivez la phrase obtenue en b) de façon que la proposition principale devienne une proposition subordonnée et que la subordonnée soit principale. (2 pts)

7°/ « Est-ce que mon existence professionnelle est vraiment toute la vie ? »

- Transformez cette interrogation directe en interrogation indirecte, en commençant par : Antoine se demandait.... (1 pt)

2002 :

L'argent pour lui était sacré. C'était pourtant l'homme qui, après trente ans de trafics divers n'avait rien à montrer, pas même un lit. Il avait fait trente mille métiers, mais la malchance restait sa seule compagne. Sa qualité était de ne jamais perdre courage. Et il demeurait toujours incroyablement jeune, plein de vitalité et d'entrain. [Fanatique, il priait la moitié de la nuit avec l'espoir qu'un jour Allah exaucerait ses vœux.] en lui faisant tomber sur la tête la fortune. Il ne tarissait pas de projets et tentait tout.

Le nouvel avatar dans lequel il venait de s'engager était le commerce ambulancier des mèches pour lampes- tempête. Comme il était superstitieux, le matin avant de sortir de sa baraque, il regardait vers quel point cardinal était

ournée sa poule couveuse : l'orientation du bec était celle de la chance, les jours où il revenait avec un peu d'argent il en faisait corner les oreilles à tout le monde !

Biram Sacko, « Dalanda »

I./Comprehension

1. Donnez un titre à ce texte et justifiez-le (2 pts)
2. Faites en quelques phrases le portrait du personnage. (3 pts)

II. Vocabulaire

3. Expliquez les mots soulignés. (2 pts), puis réutilisez-les dans des phrases avec un sens différent. (1 pt + 1 pt)

III. Grammaire et maniement de la langue

4. Relevez dans ce texte une subordonnée interrogative. (2 pts)
5. a) Transformez en phrase complexe la phrase suivante ; « Sa qualité était de ne jamais perdre courage. » (1,5 pt)
b) Analysez la subordonnée obtenue. (1,5pt)
6. Réécrivez les deux premières phrases du texte en établissant entre elles un rapport de subordination. Donnez la fonction de la subordonnée obtenue. (2 pts)
7. Dans le passage : « Il priait.... ses vœux » :
a) Exprimez un rapport de cause de deux façons différentes (0,5 pt + 0,5 pt)
b) Inversez ensuite ce rapport (1 pt)
8. « Il priait.... Ses vœux » Réécrivez ce passage en mettant le premier verbe au présent. (2 pts)

2003 :

Le rêve de Maïmouna

Yaye Daro triait le reste invendu de ses poissons secs. Il y avait encore un peu de clarté dans l'atmosphère. A côté d'elle, Maïmouna, assise sur un banc, avait la tête baissée, l'index de sa main droite traçant des arabesques sur le sol.

- Pourquoi ne causes-tu pas ? dit tout à coup la mère. Maïmouna ne répondit pas. Sa mine parut devenir plus sombre à cette question.
- Dis donc quelque chose à ta maman, reprit Daro, sans se distraire de sa besogne. Causer ne m'empêche pas de travailler, j'ai l'habitude. Elle mettait d'un côté les pièces les plus épaisses, de l'autre celles auxquelles il ne restait que la peau et les arêtes jaunies.
- Dis-moi donc quelque chose, Maï tu es trop silencieuse.
- Yaye Daro, articula Maïmouna, je veux aller à Dakar, auprès de Rihanna ; je suis trop seule ici et plus tard quand je serai grande, je n'aurai pas l'éducation qu'il faut à une femme. Daro interrompit un geste commencé et regarda sa fille avec un étonnement douloureux.
- Aller à Dakar ! dit-elle, presque rêveuse ; puis elle tourna la tête du côté où l'espace fuyait illimité.

A.SADJI

I./ Compréhension du texte

Qu'est ce qui préoccupe mère et fille ? (3 pts)

II/ Vocabulaire

2. « Sans se distraire »
a) Donnez le sens de « se distraire » ici (2 pts)
b) Employez-le dans une phrase avec un sens différent (1 pt)
3. « Yaye Daro triait ... » Trouvez :

- a) un mot de la même famille que « triait » (1 pt)
- b) un antonyme (1 pt)

- et employez chacun dans une phrase.

III. Grammaire et maniement de la langue

- 4. Nature et fonction des mots soulignés. (4 pts)
 - 5. « Causer ne m'empêche pas de travailler, j'ai l'habitude ». Transformer la phrase de façon à ;
 - a) établir par coordination le rapport de conséquence ; (1 pt)
 - b) établir ensuite par subordination un rapport de cause. (1 pt)
 - 6. « Je suis trop seule ici... une femme ».
- Mettre ce passage au style indirect en commençant par : Maïmouna disait ... (2 pts)
 - 7. Relevez dans le texte les différents degrés d'emploi de l'adjectif qualificatif et précisez-les.
 - 8. « Daro regarda sa fille avec un étonnement douloureux »
 - Mettre en relief le complément circonstanciel. (2 pts)

2004 :

Mon ardeur visionnaire s'effondra brusquement sous un choc imprévisible. Un cousin installé à côté de mon père, l'avertissant sur un ton de reproche ; - Rombaye tu devrais savoir que les maîtres frappent beaucoup les élèves. Je pense que Bangui est trop jeune pour supporter ça et qu'il n'est pas prudent de l'envoyer à l'école !

- Oui, oui, lui rétorquait papa sans laisser transparaître le moindre émoi, on m'a souvent raconté que le régime y est très sévère. Mais Bangui grandit, ce n'est plus un bébé ! Il faut qu'il apprenne à supporter les épreuves. Crois-tu que ce que l'on fait subir aux enfants dans cette école de Bossangoa soit plus dur que notre « beul » ? Nous y sommes tous passés et nous n'en sommes pas morts ! Je vous le dis, moi Rombaye, il faut que l'un d'entre nous se fasse « nassara », et ce sera Bangui ! Il aura bientôt neuf ans !

Les dernières paroles de mon père éveillèrent en moi un secret orgueil. Il avait raison ! Quelques coups ne m'effraieraient pas ! Ce ne serait pas eux qui m'empêcheraient d'apprendre à lire et à écrire, maintenant que j'étais presque grand. Mais le cousin ajoutait sentencieusement :

- Rombaye ! Il est rare que les enfants d'un bon cultivateur ne le deviennent pas aussi. Tel père, tel fils ! Tu le sais mieux que moi ! Bangui semble beaucoup promettre ; alors pourquoi te priver d'une aide efficace ? Et puis, tous ici nous considérons que le travail de la terre est le seul valable ! Dans sa bouche, « valable » ne pouvait avoir qu'un seul sens, celui d'honorable. J'écoutais leur discussion, perdu dans un enchevêtrement de sentiments contradictoires, Mon regard inquiet allait de l'un à l'autre. Saisi d'une douloureuse incertitude, je craignais fort que le cousin ne l'emportât ! Son raisonnement m'apparaissait inattaquable, et je me demandais comment papa pourrait résister à d'aussi sages arguments. Mais, moi, je voulais ardemment aller à l'école, et plus tard, me transformer en un élégant « boy coton » ! L'ardeur de la discussion me faisait mésestimer l'entêtement de Rombaye. Lorsqu'une idée avait germé dans son esprit, elle s'infiltrait si tenacement que personne, non, personne n'aurait pu l'en arracher. Alors, une idée pareille, qui avait si patiemment mûri, sous le soleil des champs, chaque jour, à chaque tour de houe et de bras, ne risquait en rien d'être ébranlée, même par les coups de bœuf d'un solide bon sens paysan.

Beul : nom de l'initiation chez les Gois

Antoine Bangui, « *Les ombres de Kôh* »
Edition Hatier, coll. « Monde Noir Poche », 83

I./ Compréhension

1. Trouvez un titre à ce texte. (2 pts)
2. Que représente l'école aux yeux de l'enfant ? (2 pts)
3. Quels sont les arguments du cousin ? (1 pt)

II./ Vocabulaire

1. « Transformer » : donnez deux verbes ayant à peu près le même sens. (0,5 pt x 2)
2. « Emoi » : trouvez un synonyme. (1 pt)

3. Donnez deux mots de la même famille que imprévisible. (0,5 pt x 2)
4. Expliquez le mot transparent. (1 pt)

III./ Grammaire et maniement de la langue

1. Donnez la nature et la fonction des mots soulignés. (2 pts)
 2. « Je craignais fort que le cousin ne l'emportât »
 - a) Indiquez la nature et la fonction de la subordonnée. (0,5 pt x 2)
 - b) Indiquez le mode et le temps du verbe « emportât » et justifiez votre réponse. (1 pt)
 3. Recherchez dans le texte une subordonnée interrogative indirecte. (1 pt)
 4. Faites l'analyse logique du passage allant de : « Lorsqu'une idée... arracher » (2 pts)
 5. Ecrivez ces phrases au style indirect. Opérez les transformations nécessaires : « Oui, oui, lui rétorquait papa épreuves » (2 pts)
 6. Reliez les propositions suivantes de manière à obtenir une subordonnée de concession :
- Nous y sommes tous passés et nous n'en sommes pas morts. (2 pts)

2005 :

Je passai encore une semaine au village à préparer mon départ pour la pêcherie. La grande saison de la pêche allait commencer. Dans tout le village, des équipes étaient au travail raccommodant des filets, ajoutant des plombs aux éperviers. Des écheveaux entiers de fils blancs et noirs de toute grosseur étaient enfilés dans des navettes de bois dur. Lestés, les navettes allaient et venaient à travers les mailles et créaient d'autres mailles. Le filet grandissait, grandissait, encouragé par les chants et les sifflements des travailleurs. D'autres s'occupaient des provisions : [on allait partir pour un mois, un mois pendant lequel il allait falloir se nourrir convenablement pour avoir la force d'affronter les vagues hautes de la mer houleuse...]

Tout le monde se préparait fébrilement.

Puis le matin du départ arriva.

Notre équipe comptait six hommes, tous des gaillards connaissant bien la tâche rude et passionnante à la fois qui les attendait. « La haute mer, je la connais, sûr que je la connais ; j'y suis allé des centaines de fois depuis l'enfance » pouvait dire chacun de nous. Et c'était vrai, nous la connaissions très bien avec ses gros poissons et ses petits poissons et ses requins hideux et ses tempêtes apocalyptiques et la solidarité entre tous les hommes de bonne volonté qui la fréquentaient au mépris du danger.

Francis Bebey; «Le fils d'Agatha Moudio»

QUESTIONS

I/ Compréhension

- 1°/ Donnez un titre à ce texte en le justifiant. (1 pt)
- 2°/ Relevez à travers le texte, les mots ou expressions montrant les détails des préparatifs. (1pt)

II./ Vocabulaire

- 3°/ Expliquez les mots suivants :

- « raccommodant » (les filets). -« hideux » (2pts)
- 4°/ Trouvez les paronymes des mots suivants :
- « provisions » ; -« poissons » (2 pts)
- 5°/ Donnez un mot de la même famille que chacun des mots suivants :
- « convenablement » ; -« affronter ». (2 pts)
- 6°/ Quels sont les homophones de :
- « chants ; - « mois » ; -« compter » ; - « fois ». (2 pts)

III/ Grammaire et maniement de la langue

7°/ Donnez la nature et la fonction :

- « Dans tout le village » ; -« encouragé par les chants » (2 pts)
8°/ Soit la phrase « La haute mer... des centaines de fois depuis l'enfance » pouvait dire chacun de nous.
- Transformez-la en commençant par : chacun de nous pouvait dire que (3 pts)
9°/ Dans la phrase : « La grande saison de la pêche allait commencer » mettez en relief le groupe nominal sujet par une méthode de votre choix. (2 pts)
- 10°/ Faites l'analyse logique de la phrase :
- « On allait partir pour un mois ... de la mer houleuse ». (3 pts)

2006 :

Les craintes d'un jeune garçon

La rentrée des classes approchait et il me fallait un costume neuf. Tous les dimanches, maman Tine soliloquait sur les différentes étoffes qu'elle avait marchandées en vue de m'acheter un costume. Cette perspective aurait pu me donner du cœur à endurer mes journées au champ si, en même temps, n'était pas arrivée l'affreuse période des pluies. Etais-je devenu plus sensible à ces ondées féroces, aux bruits épouvantables des orages ? Toujours est-il que je ne pouvais plus me laisser mouiller avec la même passivité qu'autrefois. J'éprouvais pour maman Tine la même pitié, la même désolation qui la tourmentait pour moi. Je n'aurais pas voulu qu'elle se laissât mouiller. Mais elle ne s'échinait que davantage à tirer la houe. Mon chagrin se contenait tellement qu'à la fin, les champs de canne m'apparaisaient comme un danger. Ce danger qui avait tué M. Médouze sans que personne n'eût vu comment, et qui pouvait d'un moment à l'autre, surtout un jour d'orage, tuer aussi ma grand-mère sous mes yeux.

Joseph Zobel - «La Rue Case-Nègre»

QUESTIONS

I- Compréhension

1°/ Justifiez le titre du texte. (2 pts)

II.- Vocabulaire

2°/ Expliquez : donner du cœur — ondées féroces - s'échiner. (3 pts)

3°/ Donnez la formation du mot endurer. (2 pts)

4°/ Donnez les adverbes des adjectifs différent et neuf. (2 pts)

III.- Grammaire et maniement de ta langue

5°/ Donnez la nature et la fonction des mots soulignés. (3 pts)

6°/ a) Remplacez la coordination dans la première phrase du texte par une subordination. (2 pts)

b) Faites l'analyse logique des phrases ainsi obtenues. (2 pts)

7°/ Dans la phrase : « Il me fallait un costume neuf. » Remplacez l'adjectif qualificatif par une subordonnée relative de même sens. (2 pts)

8°/ « Etais-je devenu plus sensible à ces ondées féroces, aux bruits épouvantables des orages ? » Remplacez l'interrogation directe par une interrogation indirecte à l'aide d'un verbe introducteur au présent de l'indicatif. (2 pts)

2007 :

Le père Benfa était fier de son mouton. Les vieux du quartier l'admiraient ; il était bien nourri et propre. Il accompagnait souvent son maître dans la rue et ne le quittait pas d'un pouce. Le père Benfa le caressait jalousement et devenait furieux lorsque les enfants s'amusaient à faire tinter la clochette que le mouton portait au cou.

A plusieurs reprises, des marchands avaient offert de fortes sommes au père Benfa, mais il ne voulait à aucun prix se séparer de son mouton, car l'embonpoint de ce dernier témoignait de la bonne chère dont jouissait la famille.

Le père Benfa faisait voir son mouton à tous les visiteurs.

- Il y a seulement six mois que je l'ai acheté, il était aussi maigre qu'une biche ; à présent, voyez-le ; dans un an, il ne

pourra plus passer la porte.

Ce mouton était si choyé par le maître qu'aucune de ses femmes n'osait se plaindre quand l'animal leur mangeait de la farine de mil ou des brisures de manioc.

Seydou BADIAN - «Sous l'Orage»

QUESTIONS

I-Compréhension

1°/ Donnez un titre au texte. (1 pts)

2°/ A l'aide d'exemples tirés du texte, montrez que le mouton du père Benfa avait un traitement de faveur. (1 pts)

II.- Vocabulaire

3°/ Donnez deux homonymes de « cou », un antonyme de « embonpoint » et un synonyme de « choyé ». (3 pts = 1+1+1)

4°/ Donnez les noms formés à partir des verbes « caresser » « amuser » « offrir » et « acheter ». (2 pts = 0,5 + 0,5 + 0,5 + 0,5)

5°/ Donnez deux mots de la même famille que « furieux », et employez chaque mot trouvé dans une phrase. (2 pts = 0,5 + 0,5 + 0,5 + 0,5)

III.- Grammaire et maniement de la langue

6°/ Donnez la nature et la fonction des mots ou groupes de mots soulignés dans le texte (2 pts)

7°/ « L'arbonpoint de ce dernier témoignait de la bonne chère dont jouissait la famille. »

a) Relevez la proposition subordonnée dans la phrase, puis donnez sa nature et sa fonction. (2 pts)

b) Quelle est la fonction de « dont » ? (1 pts)

8°/ « Des marchands avaient offert de fortes sommes au père Benfa ».

a) A quelle voix est la phrase ? (1 pt)

b) Donnez la voix inverse de cette phrase (1pt)

9°/ « Les vieux du quartier l'admiraient : il était bien nourri et propre ».

Reliez ces deux propositions par la subordination en exprimant :

a) Un rapport de cause (1 pt)

b) Un rapport de conséquence (1 pt)

10°/ Faites l'analyse logique de la phrase suivante :

« Le père Benfa le caressait jalousement.....que le mouton portait au cou » (2 pts)

DICTEES

1999 :

Chez les femmes, que de bruits : rires sonores, paroles hautes, tapes des mains, stridentes exclamations. Des amies, qui ne s'étaient vues depuis longtemps, s'étreignent bruyamment. Les unes parlent du dernier tissu paru sur le marché. D'autres indiquent la provenance de leurs pagnes tissés. On se transmet les derniers potins. Et l'on s'esclaffe et l'on roule les yeux, et l'on admire le boubou de sa voisine, sa façon originale de noircir ses mains et ses pieds au henné, en y traçant des figures géométriques.

De temps en temps, une voix virile excédée met en garde, redéfinit le rassemblement : cérémonie pour la rédemption d'une âme. La voix est vite oubliée et le brouhaha revient, s'amplifiant.

Le soir, vient la phase la plus déroutante de cette cérémonie du troisième jour. Plus de monde, davantage de bousculade pour mieux voir et mieux entendre.

Des groupes se constituent par affinités, par liens de sang, par quartiers, par corporations. Chaque groupe exhibe sa participation aux frais. Jadis, cette aide se donnait en nature : mil, bétail, riz, farine, huile, sucre, lait. Aujourd'hui, elle s'exprime ostensiblement en billets de banque et personne ne veut donner moins que l'autre. Troublante extériorisation du sentiment intérieur inévaluable, évalué en francs !

2003 :

Raabi, depuis quelques temps, a analysé les moindres réactions de son père ; elle a remarqué aussi que celui-ci est plus assidu que d'habitude à la maison ; il s'enferme des nuits entières dans la pièce aménagée pour les prières, meublée uniquement de tapis d'Orient et d'où s'exhale éternellement une enivrante odeur d'encens. Depuis que Mour a épousé Sine, Raabi n'a pas pu se résoudre à retrouver assez de lucidité ou même quelque savoir-faire pour cacher sa rancœur ; elle n'a jamais été ébranlée par les multiples marques de gentillesse ni par les appels émouvants et réitérés d'un père dont la tendresse ne trouve aucun écho. Elle n'a jamais répondu aux tentatives répétées de Lolli de lui faire entendre raison :

« Raabi., tout passe ... Il faut savoir oublier. Et malgré tout, ne perds pas de vue que ton père est ton père et que tu n'as pas le droit de le juger, cela peut ne pas te porter bonheur. » Raabi n'a jamais fourni une explication à sa mère ; chaque fois, elle l'a écoutée, en souriant.

Aminata Sow Fall - « *La Grève des Battu* »

Mettre au tableau : - Raabi ; - Lolli ; - Sine

2005 :

La migration des oies sauvages

Elles s'étaient rassemblées dans une agitation sacrée, jetant des cris et battant des ailes, poussées par un mouvement incontrôlé. Depuis quelques semaines déjà, elles s'entraînaient à de longs périple pendant lesquels elles trompaient leur anxiété de partir. Ce qu'elles voulaient, c'était se donner un long congé au soleil avant de revenir dans ces régions ennuyeuses, pour y bâtir leur nid et assurer leur descendance. Elles connaissaient la dureté épuisante du voyage. Elles étaient conscientes que beaucoup ne survivraient pas, tuées par les chasseurs, dévorées par les requins ou assassinées par les éperviers qui suivraient inlassablement leur migration.

Henry de Montherlant - « *Les Célibataires* »

2006 :

Le soir, les pêcheurs revenaient de leur randonnée laborieuse. Ils avaient échappé une fois de plus, au piège mouvant de la mer. De simples lignes noires à l'horizon, les barques devenaient plus distinctes, les unes des autres, au fur et à mesure de leur approche. Elles dansaient dans les creux des vagues, puis se laissaient paresseusement drainer. Des pêcheurs descendaient gaîment(1) la voile et le matériel. Tandis que d'autres rassemblaient la moisson frétille, certains tordaient leurs habits trempés et épongeaient leurs fronts. Sous les yeux émerveillés des bambins, les poissons vivants sautillaient, tandis que s'incurvaient les longs serpents de mer. Rien n'est plus beau qu'un poisson à la sortie de l'eau, avec son œil clair et frais, ses écailles dorées ou argentées et ses beaux reflets bleutés !

Mariama Bâ - « *Une si longue lettre* »

1998 :

Réflexions après un exploit

L'ascension, en valait-elle la peine ? De notre point de vue de membres de l'expédition, oui, sans l'ombre d'un doute. Unis pour cette haute tentative, nous pouvons témoigner ensemble de bien des spectacles de beauté et de grandeur, nous avons édifié une unité que le temps n'a pas détruite, et jamais nous ne pourrions oublier les heures que nous avons vécues sur cette montagne.

Mais, hors de notre perspective d'alpiniste, l'ascension de l'Everest est-elle justifiée ? Oui je le crois également, si l'on admet que, dans ce monde qui est aujourd'hui le nôtre, l'aventure est devenue un besoin. L'aventure, certes n'est pas réservée à la montagne, ni même limitée au monde physique. Mais si l'on veut une justification de notre ascension, elle est fournie par toute la recherche d'« Everest » personnels que l'événement aura stimulée.

Des occasions d'aventures nous sont offertes, que ce soit sur les monts, dans les airs, sur les mers, dans les entrailles du globe, dans le lit de l'océan ou même bientôt vers la lune... Il n'est, je le crois, ni altitude, ni profondeur, auxquelles l'homme, sous la conduite de l'Esprit, ne puisse parvenir.

John HUNT

Ecrire au tableau le mot "Everest"

GEOGRAPHIE

2002 : dissertation

L'effet de SERRE : définition, causes et conséquences sur la planète TERRE.

2002 : commentaire

Sujet :

« La population mondiale augmentera d'ici 2050 de 50%, passant de 6,1 milliards au milieu de 2001 à 9,3 milliards. Les 49 pays les moins avancés verront leur population presque tripler, passant de 668 millions à 1,86 milliard... Toute la croissance prévue se situera dans les pays en développement ... qui en 2050 représenteront plus de 85% de la population mondiale. La population totale des pays développés restera de 1,2 milliard environ. »

Source : ONU, 2001. Division de la population

1. Que signifie l'expression « pays les moins avancés » et par quel sigle les désigne t-on ? 5 points
2. Dans quel continent trouve t-on le plus grand nombre de « pays non alignés » ? pourquoi la population de ces pays augmente plus vite que celle des autres et quelles peuvent en être les conséquences ? 7 points
3. Pourquoi la croissance de la population devrait elle rester faible dans les pays développés ? Analyser les avantages et les inconvénients de cette faible croissance 8 points

2003 : dissertation

La surpêche : Définition, causes et conséquences sur les ressources et sur l'environnement.

2003 : commentaire

« Les Etats – Unis d’Amérique ont mis à la disposition du Sénégal une enveloppe d’environ 16,2 milliards de Francs CFA pour le financement de cinq programmes (ils concernent le secteur privé, la santé, l’éducation, la Casamance et la décentralisation)... Les Pays –Bas s’engagent à financer le programme d’appui budgétaire du Ministère de l’Environnement et de la Protection de la Nature pour un montant de 3,6 milliards de nos francs... La Belgique vient d’accorder au Sénégal 800 000 euros (environ 524 millions de francs CFA) pour le financement du réseau de surveillance de radiocommunication SMDSM (système Mondial de Détresse et de Sauvetage en Mer) »

Questions

- 1) Dans quel type de coopération peut – on ranger les différents financements ci-dessus ? En connaissez vous un autre ? Si oui, citez – le ! (06 points)
- 2) Identifiez les domaines de coopération financés par les conventions ci- dessus. Dans quels secteurs d’activités peut-on ranger ces différents domaines ? (07 points)
- 3) Ces financements présentent des avantages pour le Sénégal, en existe-t-il des inconvénients ? Si oui, argumentez en quelques lignes.

2004 : commentaire

« Même avant l’apparition de l’homme sur Terre, l’équilibre biologique ou la stabilité absolue des écosystèmes étaient loin d’exister. D’ailleurs, équilibre et stabilité sont les concepts les moins définissables et les plus controversés de l’écologie ; ils correspondent à une situation dynamique insaisissable, n’étant que la somme d’interactions, de déséquilibres et d’ajustements changeants entre les sphères. »

F. Di Castri, *Courrier Unesco*, Mai 1980, p.20.

- 1) Qu’est ce qu’un écosystème ? Donner trois exemples précis d’écosystèmes.
- 2) Expliquer les termes : « interaction, équilibre, stabilité ». Illustrer ces termes par des exemples précis.
- 3) Quelles peuvent être les causes de déséquilibre d’un écosystème ; quelles peuvent en être les conséquences ?

2004 : questions

1. Enumérer les planètes du système solaire dans l’ordre de leur disposition les unes par rapport aux autres. Faire un schéma : La Terre : sa position, ses dimensions par rapport aux autres planètes.
2. Quelle est la place de la Terre dans le système solaire ? Quelles sont ses particularités ?
3. Quel est le rôle du soleil dans la vie sur Terre ? Donner des exemples précis

2005 : questions

1. Définissez : (5 points)

Ressources renouvelables Ressources non renouvelables Donnez 5 exemples pour chaque type de ressources

2. Classez-les selon leur nature suivant le tableau ci - joint. (7 points)

	Ressources énergétiques	Ressources minières	Ressources forestières	Ressources halieutiques	Ressources hydrauliques
Ressources renouvelables					
Ressources non renouvelables					

3. Quelles sont les ressources dont l'utilisation par l'homme contribue le plus à la pollution de l'atmosphère ? Expliquez. (5 points)

4. Expliquez le phénomène effet de serre. (3 points)

2006 : dissertation

« La Terre, une planète menacée » Analysez les faits qui justifient cette affirmation et proposez des solutions.

HISTOIRE

2003 : histoire

Pourquoi peut-on dire que les missionnaires et explorateurs ont été selon, leurs actions et le moment, des acteurs indirects et / ou directs de la conquête coloniale en Afrique.

Justifiez votre réponse à partir d'exemples précis

re (2006) 2003 : commentaire

Lat Dior et Ahmadou Cheikhou ne pouvaient s'allier à long terme car l'ennemi de la puissance maraboutique est l'aristocrate ceedo. Au cas où ces deux forces triompheraient ensemble des armées coloniales, l'une d'entre elle finirait par anéantir l'autre. Lat Dior a compris très tôt que cette alliance signifierait sa perte future car le mouvement islamique était irrésistible au niveau des populations lasses de subir les exactions des pillards ceedo, lesquels fondaient la survie de leur prééminence sur les pillages.

Dossier pédagogique : sur Lat Dior par M. BASSEL 1994 p.19

Questions

1. Indiquer les formes de résistance qui apparaissent dans ce texte.

2. En connaissez-vous d'autres ? Lesquelles ?
3. Donnez les raisons de l'échec de la résistance en général.

2005 : histoire

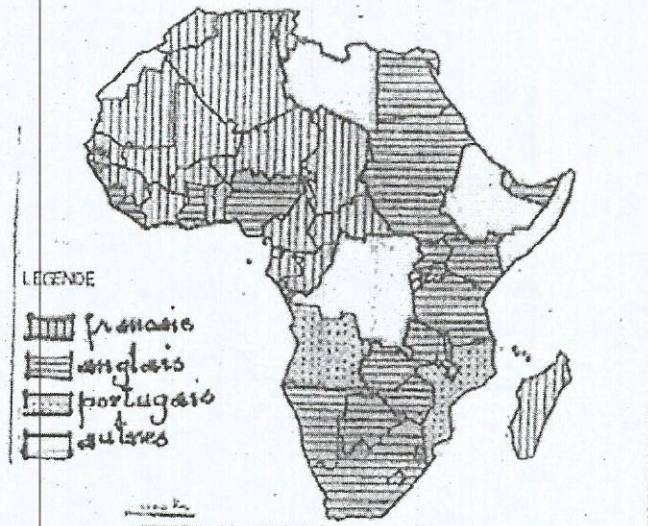
Analysez le rôle des partis politiques et des syndicats dans le processus de décolonisation du Sénégal

2006 : histoire

Analysez l'impact de la crise des années trente dans le déclenchement de la deuxième guerre mondiale.

2006 : commentaire

Cette carte représente les possessions européennes en Afrique.



1. Distinguez les empires coloniaux français, anglais, portugais et Autres, et complétez la légende. 6 points
2. Quels sont les deux pays du continent qui ont échappé à la colonisation ?
2 points
3. Citez deux colonies dont l'indépendance s'est faite pacifiquement et deux dont l'indépendance a été violente 4 points
4. Caractérissez ces deux formes de décolonisation 6 points

2004 :

Sujet : Questions de cours ou dissertation

Importance et conséquences des règles qui ont présidé au partage de l'Afrique en 1884 – 1885

2002 :

Sujet : Commentaire

... Au Sénégal et au Soudan les projets d'union se développèrent et faillirent se réaliser. Léopold Sédar Senghor dénonçait vigoureusement la balkanisation et militait pour un regroupement politique, « une fédération primaire », dans le même temps où Modibo Keita, au nom du panafricanisme, réclamait la fusion. Il y avait, de chaque côté, la volonté d'une « unité organique »... Aussi est – ce ensemble que Sénégalais et Soudanais tentèrent de faire évoluer leur Etat au sein de la nouvelle communauté, formule bâtarde, à mi chemin entre l'autonomie et l'indépendance, définie par la Constitution de 1958... Le Sénégal et le Soudan se trouvèrent face à face. On sait ce qu'il advint : l'opposition de plus en plus marquée entre des objectifs politiques différents : la rivalité entre Léopold Sédar Senghor et Modibo Keita ; la tentative de ce dernier de réaliser, par la force, la fusion compromise ; la cassure enfin, en 1960, brutale et sans appel, qui jeta sur les routes des populations rapatriés sans ménagement. Désormais, chacun des deux territoires devrait chercher en lui – même une cohérence et une unité.

Vidrovitch, Catherine Coquery, l'Afrique Occidentale au temps des français, 1992, pp. 188 – 189.

QUESTIONS

1. Donnez un titre à ce texte. 1 point

2)

a) A quel événement de l'histoire politique du Sénégal et de l'Afrique Occidentale Française renvoie l'expression « dénonçait vigoureusement la balkanisation » ? 4 points

b) Comment alors s'est manifestée cette balkanisation ? 4 points

3. Quelles sont les causes de l'éclatement de la fédération du Mali (y comprises celles non évoquées dans le texte) ? 5 points

4. Donnez : a) la date de l'éclatement de la fédération du Mali 1 point

b) les noms du président de la Fédération, du Vice-président et du Président de l'Assemblée Fédérale 2 points

5. Quelle sera la situation politique du Sénégal après l'éclatement de la fédération ? 5 points

CORRIGÉS

FRANÇAIS

DISSERTATION

2000 :

« La grandeur de l'amitié réside dans les gestes qui soutiennent. Partagez-vous cette réflexion ? Vous justifierez vos réponses en vous appuyant sur des exemples tirés des œuvres au programme. »

Thème : « L'amitié »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Les manifestations et les différentes formes de l'amitié.

b) La consigne. Donner son point de vue et le justifier par des exemples

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : Présentation de l'amitié comme une attitude qui caractérise les relations entre les gens se traduisant par des gestes qui peuvent soutenir dans des circonstances particulières.

2^e partie : possibilité de reconnaître qu'il n'y a pas que les gestes qui peuvent traduire, mesurer ou prouver l'amitié (paroles, silence, écrits...). Difficulté pour certains de reconnaître ces gestes ou de comprendre la signification de certains gestes amicaux.

Sujet 2

« Beaucoup de jeunes enfants, dans le monde, doivent gagner leur vie en travaillant. Que pensez-vous de cette situation. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ? »

Thème : « Le travail des enfants »

A/ Piste de compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) La situation dégradante des enfants qu'on oblige à travailler pour gagner leur vie.

b) La consigne. Donner son avis sur cette situation et proposer des solutions pour en finir avec cette situation.

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : exposé de la situation de pauvreté dans certains pays et les raisons qui peuvent pousser certains adultes à faire travailler des enfants.

2^e partie : Prise de position pour la défense des enfants, réquisitoire contre ceux qui s'adonnent à cette pratique.

3^e partie : Identification des responsabilités et proposition de solutions.

2001 : sujet1

« *« Etre homme, c'est précisément être responsable ».* Expliquez et illustrez ces propos de Saint Exupéry. »

Thème : « La responsabilité »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Il s'agit de réfléchir sur la responsabilité qui fait l'homme, le sens de la responsabilité qui incombe à tout homme.

b) La consigne. Il est demandé de s'interroger sur la notion de responsabilité, comment elle doit être exercée, assumée et comment elle fait de nous des hommes.

B/ Le Plan d'ensemble

Montrer qu'à une certaine période de sa vie, l'homme, face à des situations doit assumer ses responsabilités :

1^{re} partie : à l'égard de sa personne

2^e partie : de sa famille

3^e partie : de la société

Approfondissement par des exemples concrets.

2003 :

« A la lecture du roman *Vol de nuit* on découvre des hommes qui semblent renoncer à une vie familiale épanouie pour se donner entièrement à une vie d'action et de sacrifices. Partagez-vous un tel point de vue ? Justifiez votre réponse à l'aide d'arguments et d'exemples précis. »

Thème : « Esprit de service et de sacrifice »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Il s'agit, en se rapportant à l'œuvre d'Antoine de Saint Exupéry « Vol de nuit », d'apprécier le choix des personnages qui ont préféré se donner corps et âme à leur tâche dans le sacrifice, souvent au détriment d'un bien être que peut apporter une vie de famille (bien rangée) moins exigeante et moins risquée.

b) La consigne. Il est demandé notre point de vue sur l'attitude de ces types d'hommes si oui ou non on peut leur donner raison.

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : allusion à l'œuvre et aux personnages répondant à la description du sujet.

2^e partie : la thèse de concession qui justifie et donne raison à ces hommes.

3^e partie : la discussion ou réfutation. Faire découvrir les limites d'un tel engagement sans pour autant exclure une certaine vie familiale épanouie.

2006 : exo 2

« Beaucoup de jeunes choisissent aujourd'hui le chemin de l'émigration. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? »
Leur donnez-vous raison ? »

thème : L'émigration des jeunes

A/Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Il s'agit d'un phénomène du moment qui touche les jeunes du pays : l'émigration. Un choix dicté par la situation qu'ils vivent.

b) La consigne. Il est demandé d'exposer les motifs de ce choix et de justifier ou non la décision des jeunes.

B/Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : Les causes de l'émigration des jeunes vers les pays européens. Situer les responsabilités face à ce qui est considéré comme un fléau (parents, Etat, société ...)

2^e partie : Exposer les conséquences qui peuvent découler de cette émigration.

3^e partie : Prendre partie pour ou contre cette jeunesse qui émigre en proposant des solutions.

TEXTE SUIVI DE QUESTIONS

2002 :

I.- Compréhension

1°/ Un titre au texte de la dictée :

- Un curieux personnage - un marchand insolite (1pt)
- 2°/ Portrait du personnage (3pt) Un personnage d'un certain âge (trente ans de trafic), plein de contradictions aime l'argent mais n'a rien ; plein de vitalité et de jeunesse bien qu'agé déjà , fervent croyant (fanatique) mais qui fait confiance au hasard aussi, travailleur mais naïf...
Bref un : personnage sympathique (courage, malchance) et antipathique (superstitieux, faisait corner les oreilles a tout le monde).

II.-Vocabulaire

3°/ fortune : la richesse, les biens, dans le texte, l'argent (1 pt)

- Cardinal : sens géographique ici ; point à partir duquel on s'oriente, on détermine.
- La situation des autres points de l'horizon (Nord- Sud- Est- Ouest) (1pt)
- Utilisation de ces mots dans des phrases avec un sens différent
- Il faut travailler et non compter sur la fortune (chance.) pour réussir (1 pt)
- En l'absence du pape, un cardinal peut provisoirement diriger l'église catholique (1 pt)

III.- Grammaire et maniement de la langue

4°/ Une subordonnée interrogative

- Il regardait vers quel point cardinal était tourné sa poule couveuse (2 pts)
- 5°/ a) Phrase complexe :
- Sa qualité était qu'il ne perdait jamais courage » : (1,5pt)
- b) Analyse de la subordonnée obtenue qu'il ne perdait jamais cour âge ; proposition subordonnée conjonctive, introduite par la conjonction qu' : attribut du sujet qualité. (0,5 pt)
- 6°/ rapport : de subordination entre les deux premières phrases du texte :
- bien que l'argent fût sacré pour lui il était pourtant ! 'homme qui, après trente ans de trafics divers n'avait rien à montrer, pas même un lit.
 - Proposition subordonnée conjonctive, complément circonstanciel d'opposition du verbe principal « était ».
- 7°/a) Rapport de cause
- Il priait la moitié de la nuit parce qu'il espérait qu'un jour allah exaucerait ses vœux. (0,5 pts)
 - Comme il espérait qu'un jour Allah exaucerait ses vœux, il priait la moitié de la nuit. (0,5 pt)
- b) Rapport inverse de conséquence
- « Il espérait qu'un jour Allah exaucerait ses vœux si bien qu'il priait la moitié de la nuit. (ou de sorte qu'). (1 pt)

2003 :

I .Compréhension du texte

1. Yaye Daro faisait l'inventaire de ses produits qui se limitent ici au poisson sec. (1.5 pt)

- Quant à Maimouna, elle n'a qu'une seule idée en tête ; aller à Dakar. (1.5 pt)

II. Vocabulaire

- a) Sens de distraire dans le texte : se détourner de ce dont on est occupé (2 pts)
- b) Emploi dans une phrase avec un sens différent :

- Une pièce a été distraite de la collection (séparer d'un ensemble)
 - Il a besoin de se distraire (s'amuser) (1 pt)
3. « Triait » -Emploi dans une phrase :
 - a) Un mot de même famille : tri, triage
 - Le tri des pièces de monnaie lui incombait (1 pt)
 - b) Un antonyme : mélanger
 - L'enfant a tout mélangé (1 pt)

III. Connaissance et maniement de la langue.

4. Nature et fonction :

- Assise : adj. qual. Epithète détaché de Maïmouna (ou mis en apposition à...) (2 pts)
 - Maï : nom propre de pers. Mis en apostrophe (2 pts)
5. a) J'ai l'habitude donc (par conséquent) causer ne m'empêche pas de travailler. (1 pt)
 - b) Comme j'ai l'habitude, causer ne m'empêche pas de travailler. (1pt) _6. Maïmouna disait qu'elle était trop seule là-bas et que plus tard quand elle serait grande, elle n'aurait pas l'éducation qu'il fallait à une femme (2 pts)
 7. -Positif : droite, douloureux (0.5 pt)
 - Comparatif de supériorité : plus sombre (0.5 pt)
 - Superlatif relatif de supériorité : les plus épaisses (0.5pt)
 - Superlatif absolu : trop seule (0.5 pt)
 8. Ce fut avec un étonnement douloureux que Daro regarda sa fille. (2 pts)

2004 :

I. Compréhension

1. Titre : Pour ou contre l'école (2 pts)
2. L'école représente aux yeux de l'enfant une possibilité de changer de situation. (2 pts)
3. Les arguments du cousin sont : les punitions sont sévères à l'école ; aller à l'école ne peut changer la situation d'un enfant de paysan ; seul le travail de la terre est honorable. (1pt)

II. / Vocabulaire

1. Transformer : changer, métamorphoser (0,5 pt x 2)
 2. Emoi : agitation - trouble (1 pt)
 3. Mots de même famille que :
- Imprévisible : imprévu ; imprévoyant, prévoir (0,5 pt x 2)
4. Explication : transparaître : montrer - faire sentir (1 pt)

III. / Grammaire

1. Nature et fonction :

- l' : pronom personnel, C. O. D de « envoyer » (2 pts)
 - inattaquable : adj. quai, attribut du sujet « son raisonnement »
 - discussion : nom commun de chose, complément du nom « ardeur »
 - me : pronom personnel, C. O. S. de « faisait »
2. « Je craignais l'emportât » a) Prop. Sub. Conjonctive, C. O. D. de « craignais » (0,5 pt x 2) b) Imparfait du subjonctif : le temps du verbe de la principale commande la concordance des temps. (1 pt)
 3. « Je me demandais comment papa pourrait..... » (1 pt)
 4. Analyse logique :
 - Elle s'infiltrait : proposition principale
 - Lorsqu'une idée avait germé dans son esprit : proposition sub. conjonctive C. C. de temps de « s'infiltrait »

- Si que arracher. P. S. conj. C. C. de conséquence de « s'infiltrait » (2 pts)
5. Style indirect : Papa rétorquait par l'affirmative, sans laisser transparaître le moindre émoi qu'on lui avait souvent raconté que le régime y était très sévère mais que Bangui grandissait, qu'il n'était plus un bébé et qu'il fallait qu'il apprit à supporter les épreuves. (2 pts)
6. Bien que (ou quoique) nous y soyons tous passés, nous n'en sommes pas morts.

2006 :

I. / Compréhension

1°/le jeune garçon est peiné pour sa grand-mère car malgré son âge elle continue de travailler dans les champs, même quand il y a un orage. Et M. medouze avait disparu dans ces conditions.

II./ Vocabulaire

2°/ donner du cœur : donner du courage. - ondées féroces : fortes pluies - s'échiner : se fatiguer.

3°/ Préfixe : en + adjectif dur + er (suffixe infinitif)

4°/ - différemment ; - nouvellement

III./ Grammaire

5°/

- sensible : adjectif qualificatif, attribut du sujet je.
- la : pronom personnel, C. O. D. de tourmentait
- canne : nom commun Complément du nom champ.*

6°/ La rentrée des classes approchait de telle sorte qu'il me fallait un costume neuf ; Complément Circonstanciel de conséquence du verbe approcher.

- comme (puisque) la rentrée des classes approchait

7° Il me faut un costume qui soit neuf.

8°/ Je me demande si je suis devenu plus sensible à ces ondées féroces aux bruits épouvantables des orages.

2007 :

I.- Compréhension du texte

1°/ Titre : « Le mouton de Benfa » ou « Un mouton bien entretenu ».

2°/ Le mouton du père Benfa avait un traitement de faveur parce qu' « il accompagnait souvent son maître »

« Le père Benfa le caressait jalousement »

« Aucune de ses femmes n'osait se plaindre ».

II.- Vocabulaire

3°/ Deux homonymes de « cou » = coup , coût

Un antonyme de « embonpoint » = maigreur

Un synonyme de « choyé » = gâté

4°/ Les noms formés à partir des verbes suivants :

-caresser - la caresse ; -offrir - l'offre ou une offrande

-amuser - l'amusement ; -acheter - l'achat

5°/ Deux mots de la même famille que « furieux » :

furie, furieusement ou fureur

III.- Grammaire et maniement de la langue

6°/ Nature et fonction :

- l' : pronom personnel, complément d'objet direct du « admiraient »

- souvent : adverbe de temps, modifie le sens du verbe « accompagnait »

- au père Benfa : groupe nominal prépositionnel, complément d'attribution du verbe « avait offert »

- aucune : pronom indéfini, sujet du verbe « osait »

7°/ La subordonnée :

a) « dont jouissait la famille. » : proposition subordonnée relative, complément de l'antécédent « bonne chère ».

b) Fonction du pronom relatif « dont » : complément d'objet indirect du verbe « jouissait ».

8°/ a) La phrase est à la voix active

b) La voix inverse (voix passive) : De fortes sommes avaient été offertes au père Benfa par des marchands.

- 9°/ a) Les vieux du quartier l'admiraient parce qu'il était bien nourri et propre. (rapport de cause)
b) Il était bien nourri et propre de sorte que les vieux du quartier l'admiraient. (rapport de conséquence)

10°/ Analyse logique

- Le père Benfa le caressait jalousement : proposition indépendante
- et devenait furieux : proposition principale coordonnée
- lorsque les enfants s'amusaient à faire tinter la clochette : proposition subordonnée conjonctive introduite par la conjonction de subordination « lorsque », complément circonstanciel de temps du verbe de la principale « devenait ».
- que le mouton portait au cou : proposition subordonnée relative, introduite par le pronom relatif « que », complément de son antécédent « clochette ».

GEOGRAPHIE

2002 : dissertation

Dissertation

L'effet de SERRE : définition, causes et conséquences sur la planète TERRE.

INTRODUCTION

Si la terre jouit de conditions favorables à la vie, c'est grâce à son atmosphère. Entre le Soleil et la Terre, cette enveloppe gazeuse épaisse d'environ 500 km forme une protection indispensable et garantit l'équilibre climatique. Cependant cet équilibre est aujourd'hui perturbé par l'intensité des activités des hommes qui ont exagéré l'indispensable effet de serre naturel. Qu'est-ce que l'effet de serre et quelles sont ses causes ? Quelles sont ses conséquences sur la Planète Terre ?

I°) Effet de serre : définition et causes

L'effet de serre est un phénomène naturel par lequel une partie du rayonnement terrestre (chaleur que diffuse la Terre vers l'atmosphère) est bloquée et renvoyée vers la planète par les nuages et les gaz dits à effet de serre en particulier le gaz carbonique (CO_2). Les $\frac{3}{4}$ de la surface du globe sont fait de mers au dessus desquelles le ciel est chargé de vapeur d'eau dans une proportion variable. Cette vapeur d'eau est un don de la Providence, sans lequel il n'y aurait pas de vie sur Terre. Parmi les constituants de l'atmosphère, si l'oxygène et l'azote sont de piètres absorbants d'énergie, il n'en est pas de même de l'eau. La chaleur rayonnée par la Terre et par les océans est absorbée en grande partie par la vapeur d'eau et par les gouttelettes en suspension dans l'air, puis restituée à la Terre. En effet les nuages jouent un rôle comparable à celui du toit d'une serre agricole : ils permettent l'entrée dans la basse atmosphère de la lumière et des ultraviolets, mais interdisent la sortie des infrarouges (la chaleur) vers la haute atmosphère. Ce phénomène naturel permet de maintenir, à la surface du globe, une température moyenne de 15°C. Sans lui, la température serait de 18°C. Les principaux gaz à effet de serre sont le dioxyde de carbone (CO_2 ou gaz carbonique) qui participe pour 43%, les CFC pour 17%, le méthane pour 15% l'oxyde nitreux pour 6% Ce dernier est produit par les engrais azotés. Le méthane émane essentiellement des rizières et de l'élevage des bovins. Le gaz carbonique se dégage massivement de la combustion des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel)

II°) Conséquences de l'effet de serre sur la planète

Au total, l'atmosphère et la Terre renvoient autant d'énergie qu'elles en reçoivent du Soleil : le climat terrestre est équilibré. Mais cette situation est fragile et la modification d'un seul élément de ce système suffirait à modifier le climat global. La Terre peut se refroidir si elle reçoit moins d'énergie du Soleil. En effet on estime que si la quantité de chaleur émise par le Soleil diminuait de 13% la Terre serait vite recouverte d'une couche glaciaire de plus de 1,6 km d'épaisseur. En revanche, elle tend à se réchauffer si le rayonnement solaire augmente ou si l'effet de serre naturel s'accroît. C'est ce qui se passe actuellement. D'ailleurs un accroissement de 30% de la radiation solaire

rôtirait toute forme de vie sur notre planète. Ainsi les gaz produits par les activités humaines (surtout le gaz carbonique CO_2) renforcent l'effet de serre naturel, contribuant au réchauffement climatique. La température moyenne a augmenté de $0,5^\circ C$ depuis 1860 (Révolution Industrielle). C'est cependant suffisant pour faire régresser les glaciers en particulier aux pôles. Le niveau moyen des mers s'est élevé de 10 à 20 cm durant le siècle écoulé (XX^e siècle), ce qui est 10 fois plus important qu'au cours des 3000 dernières années. Le système climatique est déstabilisé : pluies diluviennes, inondations, avalanches, sécheresse, cyclones, el Nino ...et leurs conséquences économiques et sociales (destructions d'habitats, pertes humaines, déficits alimentaires, émigrations clandestines...

Conclusion

Les données climatologiques confirment le rôle des gaz à effet de serre dans le réchauffement de la planète. En effet il y a corrélation entre hausse du taux de dioxyde de carbone dans l'air, l'augmentation de la température et celle de la consommation d'énergie fossiles. La nécessité de réduire ces gaz fait pratiquement l'unanimité. Les répercussions économiques d'une telle remise en cause freinent toutefois la volonté des nations. Pour que le fond de l'air soit moins carboné, de nouveaux choix énergétiques s'imposent. Les énergies alternatives existent mais demeurent peu développées.

2002 : commentaire

« La population mondiale augmentera d'ici 2050 de 50%, passant de 6,1 milliards au milieu de 2001 à 9,3 milliards. Les 49 pays les moins avancés verront leur population presque tripler, passant de 668 millions à 1,86 milliard.... Toute la croissance prévue se situera dans les pays en développement ... qui en 2050 représenteront plus de 85% de la population mondiale. La population totale des pays développés restera de 1,2 milliard environ. »

Source : ONU, 2001. Division de la population

1. Que signifie l'expression « pays les moins avancés » et par quel sigle les désigne-t-on ? 5 points
2. Dans quel continent trouve-t-on le plus grand nombre de « pays non alignés » ? pourquoi la population de ces pays augmente plus vite que celle des autres et quelles peuvent en être les conséquences ? 7 points
3. Pourquoi la croissance de la population devrait elle rester faible dans les pays développés ? Analyser les avantages et les inconvénients de cette faible croissance 8 points

1- L'expression « pays les moins avancés » désigne l'ensemble des pays classés par l'ONU comme les moins favorisés sur les plans du revenu par habitant, de la contribution du secteur industriel au PIB et du taux d'alphabétisation. On les distingue par le sigle P.M.A

2- C'est en Afrique qu'on trouve le plus grand nombre de pays les moins avancés : plus de 30 pays.

* leur population augmente plus vite à cause de :

- politiques natalistes
- le poids des traditions
- absence ou faible utilisation des contraceptifs et du planning familial

* les conséquences de cette augmentation sont

- populations jeunes (plus de 50% ont moins de 20 ans)
- problèmes de scolarisation (insuffisance des écoles et des enseignants, effectifs pléthoriques, grandes déperditions scolaires...)
- problèmes de santé, d'alimentation et de gestion de la jeunesse...

3-

*** la croissance de la population devra rester faible dans les pays développés à cause :**

- Du développement du travail des femmes qui ont ainsi de moins en moins de temps pour s'occuper de leur enfants
- De la libéralisation de l'avortement et de la large utilisation des contraceptifs
- De la faiblesse des mariages hétérosexuels et du développement des mariages homosexuels
- Du souci d'un mieux être
- D'un meilleur encadrement des enfants qui coûtent d'ailleurs trop cher

*** les avantages de cette faible croissance sont :**

- De meilleures conditions de vie individuelles et collectives
- Plus de possibilités de loisirs
- Plus de temps libre pour réfléchir et multiplier les inventions aux plans scientifique et technique
- De meilleures possibilités d'épargne
- Garantie d'un meilleur avenir pour les enfants...

*** les inconvénients**

- Vieillesse de la population
- Développement de la mortalité des 3^e âge
- Déficit de main d'œuvre
- Faible renouvellement des générations
- Risque de disparition des populations à plus ou moins long terme

2003 : dissertation

La surpêche : Définition, causes et conséquences sur les ressources et sur l'environnement.

INTRODUCTION

Depuis des décennies l'humanité prélève de plus en plus de produits halieutiques. Ce phénomène explique la diminution de plus en plus inquiétante des prises.

Qu'est-ce que la surpêche ? A quoi elle est due ? Quelles sont les conséquences ?

A°) Qu'est-ce que la surpêche et quelles sont ses causes ?

La surpêche peut être considérée comme le prélèvement déraisonnable de produits halieutiques. C'est l'augmentation excessive des prises de poissons surtout à l'échelle mondiale - (+ 400 millions de tonnes).

Ses causes sont nombreuses :

- augmentation de la population mondiale donc de la demande
- plus grande performance du matériel de pêche (filet à mailles serrées, sonar, grilles électrifiées, explosifs, plus en plus de bateaux usines...)
- compétition entre Etats
- pillage des réserves des pays sous - développés à cause d'accords de pêche mal négociés

B°) Conséquences

a°) Sur les ressources

- elles s'épuisent car
- raréfaction du poisson, diminution des prises
- et de la taille des poissons
- cherté du produit de plus faible qualité
- des campagnes de pêches de plus en plus longues pour des résultats de plus en plus décevants
- stress des poissons à cause du grand nombre de bateaux

b) Sur l'environnement

- destruction de l'habitat des poissons • pollution du milieu marin par les bateaux pêche qui y lavent leur cale (menu pétrin, poissons pourris, restes de cuisines) • destruction des mangroves par la cueillette d'huîtres • donc la fixation des berges n'est plus assurée donc aggravation de l'érosion côtière

CONCLUSION La surpêche est une catastrophe mondiale. Elle est surtout l'œuvre des pays industrialisés. D'ailleurs la diminution inquiétante de leurs prises a poussé beaucoup de jeunes pêcheurs sénégalais à verser dans l'immigration clandestine

2003 : commentaire

Ce texte soumis à notre réflexion est un article de presse extrait de la page 5 du journal « Le Soleil » n° 9922 du 01-07-2003. Ce texte évoque un certain nombre de financements que trois pays développés, les USA, les Pays-Bas et la Belgique, ont mis à la disposition du Sénégal. Pour l'analyse de ce court texte de 8 lignes, 3 questions nous ont été posées auxquelles nous répondrons successivement.

1) Les différents financements évoqués par le texte peuvent être rangés dans le domaine de la coopération bilatérale. En effet celle-ci suppose l'aide d'un Etat à un autre directement sans intermédiaire. Il y a bien une autre coopération, dite multilatérale qui suppose l'aide d'un Etat à un autre indirectement, par l'intermédiaire d'un organisme international comme la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la CEDEAO...

2) Les domaines de coopération financés par les différentes conventions sont :

- le domaine social avec la santé, l'éducation, la Casamance
- le domaine politique avec la Casamance, la décentralisation, le réseau de surveillance radiocommunication
- le domaine économique avec le financement du secteur privé, la Casamance, l'appui budgétaire au Ministère de l'Environnement.

Ces différents domaines peuvent être rangés grosso modo aux trois (3) grands secteurs d'activités : • le secteur primaire avec l'appui au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature • le secteur secondaire avec le financement du secteur privé et celui du SMDSM. • Mais surtout le secteur tertiaire qui d'une manière générale est touché par toutes les conventions

3) Malgré les avantages, ces financements ont bien des inconvénients

En effet les ressources financières sont à la fois trop chères pour les pays bénéficiaires et très peu rentables pour les pays prêteurs qui ont tendance à en diminuer le taux et en sélectionner les pays candidats. Ces financements augmentent la dépendance des pays bénéficiaires vis-à-vis de leurs créanciers. Et paradoxalement c'est comme si ce sont les pays aidés qui « aident » plutôt les pays donateurs. Ainsi à travers le financement du SMDSM tout le matériel sera certainement fourni par des entreprises belges qui recevront ainsi, sinon l'intégralité, au moins les $\frac{3}{4}$ du financement : ce sont là les principes de l'aide liée ! En outre, les pays aidés continuent à payer des intérêts après le remboursement du principal de la dette. Ainsi le service de la dette de l'Afrique, par exemple, vaut plus de quatre fois le budget consacré à l'éducation et à la santé. Le Sénégal a, par exemple, signé entre 1960 (indépendance) et la fin des années 90 près de 1000 traités d'aide et remboursait chaque année 1000 milliards de FCFA alors que son budget annuel était inférieur à cette somme !! Ainsi le service de la dette a annihilé tous ses efforts de développement et le pays est classé parmi les PMA voire les PPTE.

Conclusion

La coopération internationale est une manifestation de la solidarité entre nations. Le financement des pays pauvres par les pays riches est important mais ce n'est qu'un palliatif. En effet aucun ne s'est développé en s'appuyant sur l'aide publique au développement (APD). Cette dernière peut constituer un appoint au développement, mais jamais le moteur du développement.

2004 : commentaire

Introduction

Notre planète souffre aujourd'hui beaucoup de la détérioration de la nature. Les écosystèmes naturels disparaissent progressivement partout dans le monde et en particulier dans les pays en développement. Mais qu'est-ce qu'un écosystème ? Comment peut-on définir les termes qui le symbolisent ? Quelles sont les causes et conséquences du déséquilibre d'un écosystème ?

1.

Un écosystème est un élément de la biosphère constitué par une partie de l'espace émergé ou aquatique présentant des caractères homogènes au point de vue topographique, microclimatique, botanique, zoologique et géochimique. En somme, l'écosystème est un milieu homogène dont les éléments (biotopes et biocénoses) qui s'y trouvent sont en étroite interaction. Comme exemples d'écosystèmes on peut citer entre autres : les 'Niayes', les lacs, les parcs nationaux.

2.

- Interaction : Influence réciproque, interdépendance
- Equilibre : Harmonie dans les relations entre les différents éléments d'un écosystème
- Stabilité : équilibre durable

3. Les causes de déséquilibre d'un écosystème sont surtout naturelles ou anthropiques

- les causes naturelles sont notamment la sécheresse, la désertification, le volcanisme et les séismes, les inondations, les fortes pluies, les vagues de froid et de chaleur....
- Les causes anthropiques sont entre autres l'expansion agricole, le surpâturage, l'abattage excessif des arbres, les feux de brousse, la pollution atmosphérique avec surtout l'émission de gaz à effet de serre ...

Les conséquences sont également multiples : aggravation de l'érosion des sols par l'appauvrissement de la diversité biologique et des habitats de la faune et de la flore sauvages, il y a donc réduction de la fertilité excessive d'engrais chimiques, la concentration de plus en plus de populations dans les espaces de plus en plus réduits...

Conclusion

Les écosystèmes contribuent à purifier l'atmosphère et à préserver les ressources biologiques, végétales et animales. Ils jouent un rôle important dans la conservation des sols et de l'eau. Il est urgent donc de promouvoir le reboisement et la protection des forêts, afin de préserver ou de restaurer l'équilibre écologique et satisfaire au mieux, aux besoins des communautés humaines. / .

2004 : questions

Introduction

Le système solaire est une petite partie de l'univers. Il compte huit (8) planètes dont la Terre (Pluton a été récemment déclassifiée). Le soleil qui en est le centre est l'une des 100 milliards d'étoiles de notre galaxie (la voie

lactée) qui est elle-même l'une des (1) milliards de galaxies que compte l'univers. Le soleil est une étoile moyenne dont le diamètre fait 109 fois celui de la Terre. Son influence sur notre planète est de première importance.

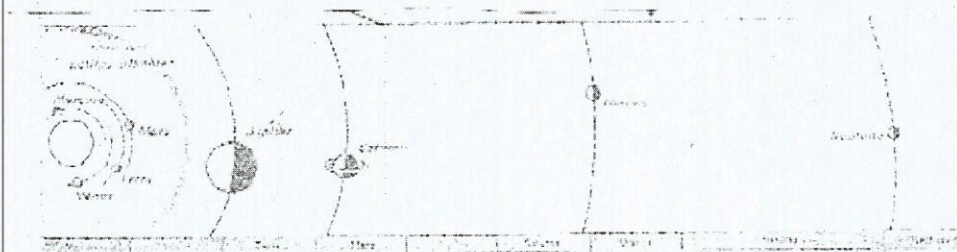
Réponses

1- Les planètes du système solaire étaient au nombre de neuf (9) depuis le 19^e siècle. Mais récemment septembre 2006, après avoir reconsidéré la définition du terme planète, la communauté scientifique internationale a déclassifié Pluton. Ainsi, aujourd'hui, le système solaire compte huit (8) planètes qui sont dans l'ordre d'éloignement à partir du Soleil : Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune.

- Le tableau ci-dessous montre la position et les dimensions de la Terre par rapport aux autres planètes.

Position par rapport au Soleil	Distance par rapport au Soleil	Diamètre équatorial
1 Mercure	58 millions de Km	5.100 Km
2 Vénus	108 millions de Km	12.600 Km
3 La Terre	150 millions de Km	12.756 Km
4 Mars	228 millions de Km	6.800 Km
5 Jupiter	778 millions de Km	143.000 Km
6 Saturne	1430 millions de Km	119.700 Km
7 Uranus	2870 millions de Km	53.400 Km
8 Neptune	4497 millions de Km	50.000 Km

- Schéma de la position de la Terre dans le système solaire.



2- La Terre est la 3^e planète du système solaire. Cette position privilégiée la préserve de l'excès de chaleur que connaissent Mercure et Vénus et de l'excès de froid des planètes extérieures surtout, comme Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune. La Terre a d'autres particularités. Elle est née à partir d'une masse incandescente qui s'est refroidie en s'entourant d'une enveloppe de gaz et d'eau : l'atmosphère terrestre, véritable régulatrice thermique. La vie y apparut il y a 4 milliards sous forme de bactéries et d'algues à partir d'une « soupe » de matières organiques. (le « bouillon originel ») flottant sur les eaux.

3- Le rôle du Soleil dans la vie sur terre est capital. Sans le Soleil en effet point de vie (du moins pas sous la forme que nous connaissons). Le Soleil est une fantastique source de lumière qui fournit à notre planète l'essentiel de son approvisionnement en énergie. La Terre est à 150 millions de Km (unité astronomique) du Soleil. Le rayonnement solaire ($2 \text{ cal} / \text{cm}^2$) est la source d'énergie de la plupart des mécanismes physiques, climatiques et biologiques de la Terre.

On estime que si la quantité de chaleur (qui ne représente pourtant que les deux milliardièmes de l'énergie que le soleil envoie dans l'espace) émise par le Soleil diminuait de 13%, la Terre serait vite recouverte d'une couche de glace de 1,6 Km d'épaisseur. Inversement, un accroissement de 30% retirerait toute forme de vie sur notre

planète. L'énergie solaire transformée en chaleur et récoltée principalement dans les régions équatoriales et tropicales, anime la machinerie complexe que constitue notre atmosphère, déclenchant les vents, engendrant les cyclones, déchaînant des orages, amenant ici des pluies bénéfiques, là des tempêtes de neige, des inondations, bref affectant partout et directement la vie de l'homme.

Conclusion

Troisième planète du système solaire, la Terre occupe une position privilégiée. L'influence du Soleil sur notre planète est très importante pour la vie sur Terre, mais elle n'est pas toujours positive.

2005 : questions

1- Définitions

- Ressources renouvelables : ce sont des produits naturels dont l'utilisation n'entraîne ni leur épuisement, ni leur destruction. Exemple l'énergie solaire, l'énergie éolienne...
- Ressources non renouvelables : ce sont des produits naturels dont l'utilisation peut entraîner leur épuisement, leur disparition irréversible ... exemple le pétrole, le fer...
- Cinq exemples de chaque type de ressources : . ressources renouvelables : énergie solaire, sel, bois, poissons, eau . ressources non renouvelables : pétrole, fer, houille, nodules polymétalliques, hydrogène.

2- Classement des ressources

	Ressources énergétiques	Ressources minières	Ressources forestières	Ressources halieutiques	Ressources hydrauliques
Ressources renouvelables	Energie solaire	Sel	Bois	Poissons	eau
Ressources non renouvelables	Pétrole	fer	Houille	Modules polymétalliques	hydrogène

3-/

Il s'agit des ressources non renouvelables. En effet, elles sont responsables de la pollution de l'atmosphère par les gaz à effet de serre qui émanent de leur utilisation, en particulier le gaz carbonique.

4-/

L'effet de serre est un phénomène naturel qui s'explique par le renvoie vers le sol (par les nuages, les poussières et les gaz) d'une partie du rayonnement terrestre. Il est indispensable à la vie sur Terre. En effet, sans l'effet de serre qui maintient la température moyenne du globe autour de 15°C, cette température serait de - 18°C ! Cependant cet effet de serre naturel est exagéré par la production par les différentes activités humaines (culture, élevage, industrie, transport...) de gaz (gaz carbonique, CFC, méthane, oxyde nitreux...) dits à effet de serre. Cela explique l'augmentation de la température terrestre de + 1° selon les projections basses et + 3° selon les plus pessimistes. D'où la fonte glaciaire polaire, le relèvement de niveau des eaux océaniques, le décalage des saisons...

Tous les hommes sont conscients de la nature globale et interdépendante de notre planète. Mais si développement économique est reconnu pour tous, le progrès économique sans soucis d'une protection de nature fait qu'aujourd'hui « la terre est une planète menacée ». Qu'est ce qui explique cette situation ? Quelles solutions faut-il lui apporter ?

A. Dégradation de la nature

- les émissions de gaz à effet de serre et des substances chimiques ont des effets négatifs sur l'évolution des climats et sur la couche d'ozone
- expansion agricole, surpâturage, déforestation, incendies, pollution atmosphérique surtout autant de facteurs de la dégradation des forêts
- la population mondiale ne cesse de s'accroître surtout dans les pays en développement qui abriteront 83% des habitants de la Terre en 2025
- la productivité de certaines principales régions de production alimentaire ne cessent de décliner, alors que la majeure partie des bonnes terres de la planète est déjà exploitée
- la désertification progresse : près de 4 milliards d'ha sont déjà dégradés.
- La surpêche va épuiser les ressources halieutiques de la planète
- Les inondations, les cyclones, les vagues de froid et les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes

B. Solutions

- Pour freiner les émissions de gaz et autres substances nuisibles pour l'atmosphère, il est indispensable d'améliorer l'efficacité et le rendement des systèmes actuels de production, de transmission, de distribution et de consommation d'énergie et de promouvoir des énergies de remplacement plus respectueuses de l'environnement.
- Il est urgent de promouvoir le reboisement et la protection des forêts qui contribuent à purifier l'atmosphère, à préserver les ressources biologiques animales et végétales et satisfaire les besoins des communautés humaines.
- Il faut créer des réseaux d'aires protégées, ou étendre les réseaux existants de façon à préserver certaines forêts essentielles pour l'équilibre des systèmes écologiques ainsi que la préservation des habitats de la flore et de la faune sauvage.
- La reforestation doit être orientée vers la plantation de variétés pouvant fournir des produits tels que le bois d'œuvre et de feu, fourrage et aliment.
- Encourager le tourisme écologique qui respecte la nature, veille aux intérêts des populations locales, à leur histoire, leurs traditions, leur culture et assure un développement soutenable
- La meilleure façon d'améliorer la production tout en limitant les coûts et en préservant l'environnement, consiste à pratiquer une approche intégrée combinant les moyens de lutte biologiques, la sélection d'espèces résistants et l'application de méthodes agricoles appropriées.
- Pour dissuader les populations rurales d'exploiter les terres de faible rendement agricole et de couper les arbres, il convient de développer des activités de remplacement comme l'exploitation des ressources sauvages, la pisciculture, le tourisme rural intégré, l'écotourisme...

Conclusion Le développement repose sur un équilibre durable entre ses objectifs économiques, la gestion rationnelle et la valorisation des ressources naturelles et humaines. L'humanité ne l'ayant pas encore bien compris, notre planète est menacée et la multiplication des catastrophes devrait lui en faire prendre conscience.

HISTOIRE**2003 : dissertation**

Pourquoi peut-on dire que les missionnaires et explorateurs ont été selon, leurs actions et le moment, des acteurs indirects et / ou directs de la conquête coloniale en Afrique. Justifiez votre réponse à partir d'exemples précis.

Les missions et explorations sont des méthodes de l'impérialisme. En effet elles ont plus ou moins facilité la conquête coloniale en Afrique.

I Rôle des missionnaires

- Missions catholiques et protestantes étaient en compétition

- Les missionnaires étaient en contact direct avec les populations locales
- Ils traduisaient les langues locales, éduquaient et soignaient les populations avec lesquelles ils vivaient
- Ils partageaient aussi leur repas et donc les habituaient à la présence de l'homme blanc
- Ainsi ils peuvent être considérés comme des acteurs indirects de la conquête coloniale

II Les explorateurs

- ils ont identifié les cours d'eau et leur source
- inventorié les potentialités humaines (armée, population), économiques (ressources naturelles, marchés, routes commerciales...)
- signé des « traités de protectorat » avec les autorités locales auxquelles ils ont offert beaucoup de cadeaux
- se déplaçaient même parfois avec une véritable escorte armée (Stanley)
- ils sont ainsi des acteurs pratiquement directs de la conquête coloniale

Les actions des missionnaires et des explorateurs ont été déterminantes dans la conquête coloniale. En effet ils ont préparé le terrain et balisé les chemins pour les armées coloniales.

2003 : commentaire

Commentaire de texte

Lat Dior et Ahmadou Cheikhou ne pouvaient s'allier à long terme car l'ennemi de la puissance maraboutique est l'aristocrate Ceedo. Au cas où ces deux forces triompheraient ensemble des armées coloniales, l'une d'entre elle finirait par anéantir l'autre. Lat Dior a compris très tôt que cette alliance signifierait sa perte future car le mouvement islamique était irrésistible au niveau des populations lasses de subir les exactions des pillards Ceedo, lesquels fondaient la survie de leur prééminence sur les pillages.

Dossier pédagogique : sur Lat Dior par M. BASSEL 1994 p.19

Questions

1. Indiquer les formes de résistance qui apparaissent dans ce texte.
2. En connaissez-vous d'autres ? Lesquelles ?
3. Donnez les raisons de l'échec de la résistance en général.
 - 1) Les deux formes de résistances sont
 - la résistance culturelle symbolisée par l'Islam • la résistance armée symbolisée par Lat Dior
 - 2) Les deux autres formes de résistance sont :
 - la résistance passive • la résistance spontanée

3) Les raisons sont doubles

- faiblesse des équipements
 - mal chaussés, mal vêtus, peu de cavaliers,
 - fusil de traite, armes blanches
- oppositions fratricides et ethniques
 - Béhanzin contre son frère Gouthili
 - Lat Dior contre Madiodio
 - Toucouleur contre Soninké au Sénégal Oriental
 - Ahmadou contre ses frères à Ségou

2005 : dissertation

Analysez le rôle des partis politiques et des syndicats dans le processus de décolonisation du Sénégal

INTRODUCTION

Sénégal s'est faite pour l'essentiel dans la non violence. Le processus a été mené par de grands partis politiques mais aussi par un dynamique mouvement syndical.

La décolonisation du

I / Rôles des partis politiques

- Pour le P.R.A réuni le 31 mai 1958 à Rufisque une seule alternative s'offre :
- ou la coopération dans l'égalité absolue et la réciprocité des avantages qu'implique la revendication de l'autonomie • ou l'indépendance des territoires et pays d'Outre-mer librement associés par la signature de conventions entre le gouvernement de France et les exécutifs des territoires ou groupe de territoires fédérés responsable durant des assemblées démocratiquement élues.
- cela se résume par « l'autonomie interne immédiate dans le cadre d'une fédération républicaine contractée dans l'égalité absolue de ses membres et dans la reconnaissance du droit à l'indépendance de chacun d'entre eux ».
- mais il s'agit surtout d'une « indépendance association » et non d'une « indépendance session » comme le soutiennent aussi Mamadou Dia et Senghor.
- La décolonisation s'accélère grâce à l'action militante de l'U.P.S (fusion entre B.P.S et P.S.A.S). mais le parti éclate lors du référendum de 1958 car certains membres étaient partisans du « NON ». Le « OUI » l'emporte avec 97,6 des voix contre 2,4 pour le « NON » (défendu par le P.A.I et le P.R.A)

II/ Rôle des syndicats

- Dès le 22 mai 1958, les partis politiques, les syndicats (UGTAN, CATC, CASI-FO) et d'autres groupements de jeunes, de femmes et d'intellectuels avaient constitué un comité de défense des libertés démocratiques
- L'accueil de De Gaulle le 26 août 1958 à Dakar était hostile. Tout le long de la route de l'aéroport à la ville, puis le soir sur la Protêt (actuelle place de l'indépendance) où les discours devaient être prononcés, des jeunes, des membres du PAI et des syndicalistes de l'UGTAN, criaient des slogans, lançaient des tracts, brandissaient des pancartes contre la communauté française et en faveur de l'indépendance immédiate.
- Mais si certains dirigeants de l'UGTAN étaient pour un « oui » conditionné (reconnaissance du droit à l'indépendance) d'autres étaient pour un « oui » sans conditions

- Les 9 et 10 octobre 1958 à Conakry, en Guinée, l'UGTAN (apolitique) rejette le corporatisme dans lequel veut l'enfermer le colonialisme, salue l'indépendance de la Guinée et décide de mobiliser les travailleurs pour l'indépendance.

CONCLUSION

Ainsi la décolonisation du Sénégal a été un long combat pacifique animé par les partis politiques et l'agitation syndicaliste. Cependant malgré les tentatives de regroupement, comme la Fédération du Mali, les fédéralistes n'ont pu éviter la balkanisation de l'A.O.F.

2006 : dissertation

Introduction

La crise des années 30 est avec les deux guerres mondiales l'un des événements qui ont le plus marqué la conscience collective. Ces 3 événements sont d'ailleurs très liés en particulier la crise économique des années 30 et la 2^e guerre mondiale ; tant sur le plan économique qu'au plan politique.

I. Au plan économique

Pour sortir de la crise, la plupart des pays dévaluent leur monnaie et engagent de grands travaux

- les « dévaluations compétitives » conduisirent à des rétorsions protectionnistes de la part des pays victimes (ceux qui perdent des parts de marchés), ce qui contribue à restreindre les échanges internationaux. Ainsi le passage au change flexible de l'Angleterre et d'autres pays conduit à un renforcement des tensions politiques en Europe.
- Pour mettre fin au chômage (50 millions de chômeurs dans le monde), les états (surtout les USA) ouvrent des usines d'armement (armes qu'il faudra utiliser nécessairement). Ainsi après 1935, les états comme l'Allemagne, le Japon, l'Espagne... développent leur arsenal.

II. Au plan politique

La crise des pays capitalistes favorise la propagande communiste et les gouvernements autoritaires. Ainsi des régimes ultra- nationalistes s'installent en Italie, en Allemagne, en Pologne, au Japon, en Espagne... Ils mettent fin aux initiatives de paix par une série d'agressions contre les démocraties. D'ailleurs, c'est l'agression hitlérienne contre la Pologne le 1^{er} septembre qui a déclenché la 2^e guerre mondiale

Conclusion

La seconde guerre mondiale a été la première conséquence de la crise des années trente. En effet sans la crise, Hitler ne serait jamais arrivé au pouvoir

2006 : commentaire

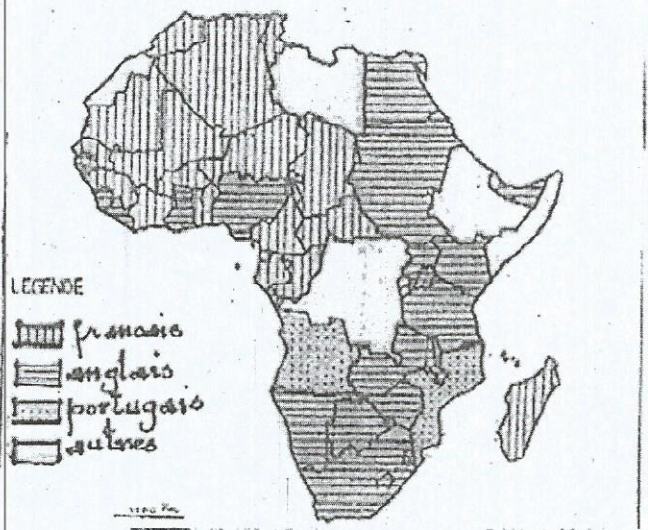
Introduction

La décolonisation est l'émancipation des territoires sous domination coloniale (colonies et protectorats), des puissances impérialistes européennes, principalement en Afrique et en Asie.

La décolonisation est obtenue grâce aux diverses manifestations en sa faveur dans les pays occidentaux même. Mais elle est peut être surtout due à la prise de conscience des peuples colonisés en particulier à la fin de la seconde guerre mondiale.

La décolonisation est tantôt violente, tantôt pacifique aussi bien en Afrique qu'en Asie.

1-



2- Les deux seuls pays qui ont échappé à la colonisation sont :

- L'Éthiopie, sauvée par son relief montagneux et sa cohésion religieuse (christianisme monophysite)
- Le Libéria, zone de repeuplement d'esclaves rapatriés des Etats-Unis

3-

a) Pour les pays dont l'indépendance s'est faite pacifiquement, nous pouvons citer l'Inde et le Gold-Coast

b) Et pour la décolonisation violente, il y a, entre autres, l'Algérie et Vietnam

4- Pour caractériser ces deux formes de décolonisation, nous dirons d'abord que :

- La forme pacifique est une décolonisation plus ou moins négociée. On parle d'indépendance octroyée. Il n'y a pas de guerre de libération, même s'il y a parfois des tensions et des heurts.
- Ainsi en Inde sous la pression des manifestations pacifistes populaires dirigées par « Le congrès parti hindouiste et la ligne musulmane », Londres accepte de faire des concessions et propose de transformer l'Inde en Dominion. Solution que rejettent tous les Indiens, même si au « quittez l'Inde » du Congrès, la ligne oppose le « divisez et partez ». En 1945, les Britanniques sont résignés à l'indépendance. Sous l'instigation du « Mahatma Gandhi, tout le pays adopte une politique non violente (refus de coopérer, boycott des produits anglais...) pour réclamer l'indépendance. Ainsi, débordé par les agitations à travers tout son empire, le Royaume-Uni se résigne à la leur accorder en 1947. Cependant, il prit soin de diviser le pays en deux : un état hindouiste (l'Inde) et un état musulman (le Pakistan) dont les deux entités encadrent l'Inde.
- En Gold-Coast, les anglais favorisent l'émergence d'une élite indigène par l'« indirect rule ». ainsi Londres confie l'exercice de l'autorité aux mains des chefs traditionnels. Mais après la seconde guerre mondiale, les cadres nationaux dirigés par les docteurs Nkrumah et Danquah, prenant exemple sur l'Inde entreprennent une campagne de boycott des produits anglais et obtiennent l'autonomie (self government) dès 1948. par la suite Nkrumah dirigea des meetings populaires, des marches et une grève générale en 1950. ces manifestations obligeront les anglais à organiser des élections en 1951 gagnées par Nkrumah qui obtient ainsi l'indépendance.

- La décolonisation violente est une indépendance arrachée après de dures guerres de libération nationale. L'indépendance est donc obtenue au prix du sang du peuple dominé.
- La guerre du Vietnam qui a opposé la France au peuple du Vietnam a duré de 1946 à 1954. Alors que les sectes politico-religieuses (Caodaïsme) pactisent avec les japonais, le Parti Communiste indochinois, fondé en 1930, a pris l'initiative de créer en Mai 1941, le vietminh (ligne pour l'indépendance du Vietnam) pour chasser les japonais et les français. Le 2 septembre 1945 Ho-Chi-Minh proclame l'indépendance à Hanoï, après une insurrection générale. Mais celle-ci ne sera effective qu'après la débâcle française de la plaine de Dieu Bien Phu en 1954. En effet la France finit par reconnaître l'indépendance de ses territoires indochinois (Laos, Cambodge, Vietnam).
- Les algériens, profitant de l'échec des français en Indochine, réclament l'indépendance sous la direction du FLN (Front de Libération National) dirigé par Ferhat Abbas et Messali Hadj. Mais étant une colonie de peuplement de surcroît proche de la métropole, les français refusent : c'est la guerre dès 1954, caractérisé par des attentats du FLN et des représailles terriblement disproportionnées des français. Le Général de Gaulle, d'abord pour l'Algérie française, acceptera finalement l'indépendance confirmée par les accords d'Evian en 1962.

Conclusion

Ces exemples (décolonisation violente de la France et décolonisation pacifique dans l'empire britannique) ne signifient pas qu'il en est ainsi pour toutes les colonies françaises et anglaises. En effet, la France a connu des décolonisations pacifiques (Maroc en 1956, Sénégal en 1960...) et l'Angleterre des décolonisations violentes (Kenya vers 1950...). Après les indépendances, le Tiers Monde, regroupant pratiquement toutes les anciennes possessions européennes, fera son émergence en tant que troisième voie de développement économique et social.

2004 : dissertation

Importance et conséquences des règles qui ont présidé au partage de l'Afrique en 1884 – 1885

INTRODUCTION

Le congrès de Berlin s'est tenu du 15 novembre 1884 au 23 février 1885 pour définir les modalités de partage de l'Afrique entre les puissances européennes et éviter leur affrontement direct.

Les règles du partage ont été très importantes et caractérisent la bonne entente des puissances européennes rivales.

Mais les conséquences ont été catastrophiques pour le continent africain.

I / IMPORTANCE

- D'abord l'objectif de la conférence était de régler les conditions de développement du commerce et de la civilisation dans certaines régions d'Afrique
- A l'issue de discussions six textes ont été adoptés
- Ainsi le bassin conventionnel du Congo est une zone de libre échange pour toutes les puissances
- Le Congo est reconnu Etat indépendant, propriété du roi Léopold II de Belgique
- Le Portugal conserve l'enclave de Cabinda
- L'annexion d'un territoire côtier par une puissance, lui donne le droit d'occuper l'hinterland jusqu'à la rencontre d'un obstacle naturel ou d'une autre puissance

II / CONSEQUENCES

- En 1880 à peine le dixième de l'Afrique était aux mains des européens et en 20 ans tout le reste est pris
- La ruée impérialiste sur l'Afrique a entraîné la liquidation de la résistance africaine parfois par des massacres
- L'impérialisme a entraîné des déplacements de populations, des destructions des sociétés et des états africains
- Parfois de sérieuses rivalités entre puissances impérialistes (ex : affaire de Fachoda en 1898)
- Les puissances européennes se sont partagées l'Afrique sans tenir compte des besoins des peuples autochtones et des réalités naturelles. Les frontières artificielles et arbitraires que les européens ont tracées et imposées continuent par

diviser jusqu'alors des groupes ethniques. Elles sont également la source des différends qui opposent aujourd'hui des pays frontaliers

CONCLUSION

Ainsi avec la conférence de Berlin, les européens bien rivaux ont pu s'entendre pour occuper l'Afrique. Ils ont fini par diviser les africains pour mieux les affaiblir et occuper facilement le continent.

2002 : commentaire

Dissertation

« Dans le même temps, on décide d'utiliser les ressources de l'Afrique pour ravitailler la France en guerre. Les colonies ne doivent plus fournir seulement des hommes, mais aussi des vivres. Dans la dernière phase du conflit, Blaise DIAGNE... se fait l'écho de la France. Il fait enrôler des soldats supplémentaires. Le bilan de la guerre, est évidemment très dur pour les africains jetés dans un conflit auquel ils n'attendent rien. »

Chroniques, journal de l'Afrique, n°3

1) Donner un titre au texte (01point)

2) Dégager les trois idées principales du texte (06 points) *

3) a) Dire qui est Blaise Diagne (02 points)

b) Quel rôle a-t-il joué dans le conflit ? (02 points)

4) Expliquer en quelques lignes chacune des trois idées dégagées (5 lignes maximum par idée) (9 points)

1. L'effort de guerre

2. l'effort de guerre en nature

- l'effort de guerre en homme
- 3.

a) Blaise est né en 1872 à Gorée – Fonctionnaire des douanes – Premier député noir à l'Assemblée Nationale Française en 1914

b) Commissaire en recrutement, il a fait voter une loi (la loi Blaise Diagne 1916) accordant la citoyenneté aux ressortissants des 4 communes. Cela facilitera le recrutement des soldats

4.

• l'Afrique a participé à l'effort de guerre en mobilisant ses ressources naturelles (bois, minerais, mil...) et financiers (300.000.000 de F) • ressources humaines aussi avec le recrutement de soldats dans tout le continent : ils étaient 20 .000 en 1918. • Bilan triste pour les africains : balkanisation de l'Afrique mort ou invalidité d'un grand nombre de soldats parce que toujours en première ligne, pillage des ressources du continent.*